

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 janvier 2021

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en visioconférence, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.ères municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier - adjoint.es, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

M. Mamadou Dramé représenté par Mme Elsa Solvignon.
Mme Estelle Leyssenne représentée par M. Julien Baillergeau.

M. Jean-Jacques Um est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

I – MODALITÉS D'ORGANISATION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VISIOCONFÉRENCE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **Par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 4 abstentions** - M. Richard Domsps, Muriel Éthève, Mme Marie Giné, M. Jean-Jacques Um - d'approuver les modalités d'organisation des séances du Conseil municipal en visio conférence comme suit :

La solution technique retenue pour la tenue de réunion à distance est la plateforme JITS MEET, solution open-source de visioconférence, audioconférence et messagerie instantanée (chat).

Identification des participant.es : Un lien permettant l'accès à la réunion sera envoyé sur la messagerie Bluemind de chaque élu.e au préalable. En cliquant sur ce lien, l'élu.e sera redirigé.e vers la salle de réunion privée du Conseil municipal. L'élu.e devra s'identifier en indiquant : prénom et nom (*dans la case saisissez votre nom*). Sa présence sera ensuite autorisée par le/la modérateur.trice de la salle après contrôle visuel. À l'arrivée dans la salle de réunion, une fois l'identification validée, les élu.es veilleront à couper micro et webcam, ceux-ci ne devant être activés qu'en cas de prise de parole.

Enregistrement et conservation des débats : l'enregistrement de la séance se fera avec l'outil dédié de la plateforme. L'enregistrement sera conservé sur un serveur informatique sécurisé.

Scrutin : Seuls les scrutins publics peuvent avoir lieu à distance. Le scrutin public est organisé par appel nominal dans l'ordre du tableau. Les membres font connaître à tour de rôle oralement et/ou visuellement le sens de leur vote et, le cas échéant, celui de la personne pour laquelle il/elle dispose de pouvoirs. En cas de demande de scrutin secret, le point devra être reporté à une réunion ultérieure, qui ne pourra se tenir de façon dématérialisée. En cas de partage, la voix du Maire ou du Président est prépondérante. Madame la Maire proclame le résultat du vote qui est reproduit au procès-verbal avec le nom des votants.

Publicité des débats : Afin de garantir la publicité des débats, la séance sera diffusée sur les réseaux sociaux de la Ville, notamment sur le site internet de la Ville et sa page Facebook.

II – PROLONGATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE POUR LE PRÊT CONTRACTÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE FRESNES AUPRÈS DE LA LANDESBANK SAAR POUR LE FINANCEMENT D'UNE PARTIE DES ACQUISITIONS FONCIÈRES DE LA ZAC CHARCOT ZOLA

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **Par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier- Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana – **3 voix contre** - Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 5 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - d'accorder sa garantie à hauteur de 80 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 500 000 euros souscrit par la société d'économie mixte d'aménagement de Fresnes (SEMAF) auprès de la Landesbank Saar, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions suivantes :

Montant total du prêt :	1 500 000 euros
Capital restant dû	
objet de la prolongation :	1 500 000 euros
Durée du prêt :	2 ans à compter de la prolongation
Taux fixe :	1,62% (indicatif, base conditions actuarielles au 17/12/2020)
Echéances :	annuelles, la première fois 12 mois après le versement des fonds
Calcul des intérêts :	exact/360
Remboursement du capital :	en 2 échéances de 750 000 euros
Frais :	5 000 euros flat
Remboursement anticipé :	partiel ou total, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Et a autorisé Madame la Maire, ou son/la représentant.e à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en place de cette garantie, notamment l'avenant n°1 à la convention de prêt en date des 20 et 26 février 2018, ainsi que tout acte annexe nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

III – VŒU POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT DE L'ASSOCIATION ANTICOR

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **Par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier- Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné et M. Jean-Jacques Um - **et 6 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million, M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude — d'émettre le vœu que :

- Le Gouvernement fasse appliquer loyalement les textes et que l'agrément d'ANTICOR soit renouvelé ;
- De façon plus générale, le Gouvernement accentue les efforts de moralisation de la vie publique, notamment en permettant à la société civile de contrôler les atteintes à la probité.

La séance est levée le 28 janvier 2021 à 21 heures.

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

Fresnes, le 29 janvier 2021



La Maire,

Marie CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 février 2021

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt et un, le onze février, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni au gymnase Pierre Périquoi, sis Chemin de la Tour aux Chartiers à Fresnes, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.ères municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, M. Frédéric Besnier - adjoint.es, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros (à partir du point 4), Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Doms, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude et M. Jean-Jacques Um - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

M. Régis Oberhauser représenté par M. Josselin Aubry
Mme Elsa Solvignon représentée par M. Kaddour Métir
Mme Émilie Legros représentée par Mme Rachida Sadane (jusqu'au point 3)
Mme Muriel Éthève représentée par M. Antoine Madelin
M. Philippe Vafiadès représenté par M. Richard Doms
Mme Aurélie Million représentée par Mme Jessie Claude
Mme Marie Giné représentée par M. Jean-Jacques Um

Mme Annette Perthuis est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2020

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 22 octobre 2020.

2 – DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date	N°	Objet	Co-contractant	Montant
30/11/2020	2020-176	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 27, boulevard Pasteur	x	x
18/12/2020	2020-177	Déclaration sans suite du marché n°20024 relatif aux prestations d'assurance - lot 6 risques statutaires pour la ville de Fresnes	x	x
3/12/2020	2020-178	Renonciation au droit de préemption urbain sur un bâtiment commercial sis 9, rue de Chevilly	x	x
3/12/2020	2020-179	Renonciation au droit de préemption urbain sur des locaux d'activités commerciales sis 47, avenue de la Liberté	x	x
3/12/2020	2020-180	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 18, avenue de la Paix	x	x
3/12/2020	2020-181	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 29, rue des Jacinthes	x	x
3/12/2020	2020-182	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 16 ter, rue Léon Bernard	x	x
3/12/2020	2020-183	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un parking sis 12-14, avenue de la Paix	x	x
7/12/2020	2020-184	Retrait de la décision 2020-154 en date du 25 septembre 2020 (<i>prêt gymnase</i>)	x	x
7/12/2020	2020-185	Retrait de la décision 2020-157 en date du 30 septembre 2020 (<i>prêt gymnase</i>)	x	x
7/12/2020	2020-186	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "Compost" diffusé le 19/07/2020 par la Grange Dimière	La coopérative de Rue et de Cirque (2r2C)	2 915,56 €
7/12/2020	2020-187	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "les déclinaisons de la Navarre" diffusé le 26/09/2020 par la Grange Dimière	Association PJPP	2 941,90 €
7/12/2020	2020-188	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "tempête et passion" diffusé le 10/10/2020 par la Grange Dimière	Association La petite symphonie	3 165 €
7/12/2020	2020-189	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "Jean Yanne -Bach to twist" pour le 17/12/2020 par la Grange Dimière (<i>reporté</i>)	Association Loges Production	1 800€
7/12/2020	2020-190	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "Otilie" qui sera diffusé le 15/01/2021 par la Grange Dimière	Association Samedi 14 publishing	2 744 €
7/12/2020	2020-191	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "Suzette Project" qui sera diffusé par la Grange Dimière	DADDY Compagnie ASBL	5 682, 80 €
7/12/2020	2020-192	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "Elémentaire" qui sera diffusé par la Grange Dimière	Le Théâtre de la Tempête	3460,40 €
7/12/2020	2020-193	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "Flavia Coelho"	Blue Line Productions	7 385 €
7/12/2020	2020-194	Approbation d'un contrat de cession du spectacle nommé "Manu Galure Vertunne"	Association Le Cachalot	2 289, 35 €

			mécanique	
7/12/2020	2020-195	Approbation d'un contrat de cession du spectacle " Jean-Claude dans le ventre de son fils" prévu pour le 10/04/2021 par la Grange Dimière	Association Grand Colossal Théâtre	3 155€
7/12/2020	2020-196	Approbation d'un contrat de cession du spectacle nommé "en prévision de la fin du monde" diffusé le 8/12/2020 par la Grange Dimière	Association A l'envi	844 €
8/12/2020	2020-197	Acceptation du don de 20 vélos	Copropriété Syndicat Pasteur	Valeur de 500 €
8/12/2020	2020-198	Avenant n°2 à la convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur un terrain communal sis 54, avenue de la Paix- changement de dénomination sociale de ILIAD 7 pour On Tower	On Tower	x
10/12/2020	2020-199	Approbation du protocole d'accord - aide à l'acquisition de matériel scénique afin de financer les travaux de réfection des planchers	Département du Val-de-Marne	8 000 € (recettes)
9/12/2020	2020-200	Approbation de la convention pour un prêt de biens mobiliers afin d'embellir le territoire pendant les périodes de Noël	Le comité des Fêtes	x
10/12/2020	2020-201	Emprunt contracté pour le financement des investissements 2020	La Banque Postale	Emprunt de 1 800 000 €
15/12/2020	2020-202	Abonnement de la Commune à la base de données juridiques et portail d'information juridique Lexis360 public	Société Lexis Nexis S.A	Montant annuel de 8 276 €
10/12/2020	2020-203	Convention de coréalisation pour le spectacle "Bananas"	Les théâtrales Charles DULIN	3 675,62 €
10/12/2020	2020-204	Convention de coréalisation pour le spectacle "les complexes de Chita"	Les théâtrales Charles DULIN	4 958,50 €
28/12/2020	2020-205	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 8 rue Hélène Boucher	x	x
14/12/2020	2020-206	Approbation d'un contrat de cession du spectacle "parbleu!" qui sera diffusé le 12/06/2021 par la grange Dimière	Association les Chemins	3 692,50 €
14/12/2020	2020-207	Approbation de contrat de cession du spectacle "la reproduction des fougères" qui sera diffusé les 22,23 et 26/04/2021	La compagnie "les filles de Simone"	6 963 €
14/12/2020	2020-208	Avenant d'annulation de la convention de coréalisation du spectacle "Bananas"	Les théâtrales Charles DULIN	1 1716 € (Indemnités reçues)
14/12/2020	2020-209	Avenant d'annulation de la convention de coréalisation du spectacle " le complexe de Chita"	Les théâtrales Charles DULIN	750 € (indemnités reçues)
14/12/2020	2020-210	Approbation de contrat de cession du spectacle "Camille Démon" qui sera diffusé le 15/01/2021	SCOP ACP MANUFACTURE CHANSON	300 €
28/12/2020	2020-211	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon (lot 81) sis 27, résidence de Tourvoie	x	x
28/12/2020	2020-212	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 13, rue de la Terrasse	x	x
28/12/2020	2020-213	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 14, rue des Marronniers	x	x
28/12/2020	2020-214	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 15, avenue de Stalingrad	x	x
28/12/2020	2020-215	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 11, sentier de la Tuilerie	x	x
28/12/2020	2020-216	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 14, allée du Grand Saule	x	x
28/12/2020	2020-217	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 69-71, boulevard Jean Jaurès et 5-9, rue du Parc des Sports	x	x
28/12/2020	2020-218	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 18, rue des Anémones	x	x

28/12/2020	2020-219	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un garage sis 25 à 29, rue Henri Barbusse	x	x
8/01/2021	2021-1	Renouvellement de l'adhésion à l'association des archivistes Français	Association des archivistes français	105 € annuel
14/01/2021	2021-2	Cession d'un bien mobilier suite à une vente aux enchères pour une Kangoo	Société CB Affaires	4 600 € (recettes)
14/01/2021	2021-3	Cession d'un bien mobilier suite à une vente aux enchères pour une Renault Mégane	Société ADN	1 065 € (recettes)
18/01/2021	2021-4	Approbation d'un contrat de cession du spectacle nommé "La! Lumière!" qui sera diffusé le 05/03/2021	AMC & LES TONTONS TOURNEURS	2 637,50 €
19/01/2021	2021-5	Approbation d'un contrat de cession du spectacle nommé "Bonbon Voudou » qui sera diffusé le 18/06/2021"	Association ADONE	1 899 €
21/01/2021	2021-6	Approbation de la convention pour la mise en place de séances de formation 1ers secours pour les classes de CM1	Société B&C Secours	5 930 €

3 – MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Marché - Titulaire	N° 20019 - Lot n° 1 - Société PARIS NORD ASSURANCES (P.N.A.S.)
Intitulé	Prestations d'assurances : Responsabilité civile générale et risques annexes (Ville et C.C.A.S.).
Durée initiale et reconduction	Un an à compter du 01/01/2021 et reconduction tacite 3 fois par périodes successives d'un an.
Montant du marché	10 505,80 € T.T.C annuel pour la Ville (et C.C.A.S 545,50 € T.T.C annuel).

N° Marché - Titulaire	N° 20020 - Lot n° 2 - Société S.M.A.C.L.
Intitulé	Prestations d'assurances : Dommages aux biens - bris de machines - tous risques informatiques et autres matériels (Ville et C.C.A.S.).
Durée initiale et reconduction	Un an à compter du 01/01/2021 et reconduction tacite 3 fois par périodes successives d'un an.
Montant du marché	60 796,45 € T.T.C annuel pour la Ville (et 1 161,12 € T.T.C annuel pour le C.C.A.S.).

N° Marché - Titulaire	N° 20021 - Lot n° 3 - Société SARRE & MOSELLE
Intitulé	Prestations d'assurances : Tous risques expositions (Ville).
Durée initiale et reconduction	Un an à compter du 01/01/2021 et reconduction tacite 3 fois par périodes successives d'un an.
Montant du marché	300,00 € T.T.C annuel.

N° Marché - Titulaire	N° 20022 - Lot n° 4 - Société S.M.A.C.L.
Intitulé	Prestations d'assurances : Protection juridique des Agents / Élu.es (Ville).
Durée initiale et reconduction	Un an à compter du 01/01/2021 et reconduction tacite 3 fois par périodes successives d'un an.
Montant du marché	582,66 € T.T.C annuel.

N° Marché - Titulaire	N° 20023 - Lot n° 5 - Société S.M.A.C.L.
Intitulé	Prestations d'assurances : Flotte automobile et risques annexes.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter du 01/01/2021 et reconduction tacite 3 fois par périodes successives d'un an.
Montant du marché	33 321,88 € TTC annuel pour la Ville (et 1 581,69 € T.T.C annuel pour le C.C.A.S. au total 34 903,57 T.T.C).

N° Marché - Titulaire	N° 20034 - Lot n° 1 - Société SACPA
Intitulé	Capture d'animaux errants, dangereux, prise en charge d'animaux blessés ou abandonnés, et enlèvement d'animaux morts, sur le territoire communal de la ville de Fresnes.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter de la date de réception de sa notification (07/01/2021) reconduction tacite 3 fois par périodes successives d'un an.
Montant du marché	Sans montant annuel minimum ; avec un montant annuel maximum H.T de : 10 000 €.

N° Marché - Titulaire	N° 20035 - Lot n° 2 - Société SACPA
Intitulé	Accueil en fourrière animale.
Durée initiale et reconduction	Un an à compter de la date de réception de sa notification (07/01/2021) - reconduction tacite 3 fois par périodes successives d'un an.
Montant du marché	Prix forfaitaire : 16 475,11 € T.T.C annuel.

ACTES MODIFICATIFS

N° Marché - Titulaire	N° 16069 - Lot n° 6 - Société GRAS SAVOYE
Intitulé	Prestations d'assurances : Risques statutaires.
Durée initiale et reconduction	Prolongation de la durée initiale du marché à compter du 01/01/2021 jusqu'au 30/06/2021.
Montant du marché	114 819,58 € T.T.C pour la ville (et 5 931,29 € T.T.C pour le C.C.A.S ; soit + 12,50 % sur le montant global du marché).

4 – RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte, **Par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana - **6 voix contre** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 2 abstentions** - Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - de la présentation des orientations générales du budget primitif pour l'exercice 2021.

5 – VŒU CONTRE LE PROJET DE RÉORGANISATION D'EDF HERCULE, HOLD-UP AU DÉTRIMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES USAGER.ÈRES, ALLANT À L'ENCONTRE DES URGENCES CLIMATIQUE, SOCIALE ET INDUSTRIELLE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, **Par 30 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 5 abstentions** - Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès (représenté), Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude -

- S'oppose au projet « Hercule » de démantèlement et de la vente de l'entreprise publique EDF ;
- Apporte son soutien à la lutte engagée par les salarié.es de l'Énergie pour le maintien d'une entreprise publique ;
- Demande que soit mis en place un véritable débat public sur l'avenir d'EDF, sur le système de production, de transport, de distribution de l'électricité et ses moyens d'investissement au service des besoins vitaux de la population, de la transition écologique, du développement industriel du pays, de l'intérêt général et de la souveraineté nationale ;
- Demande que les collectivités autorités organisatrices soient la partie prenante essentielle de cette réflexion, en associant les citoyen.nes/usager.ères qu'elles représentent.

6 – ADHÉSION À L'ASSOCIATION DÉMOCRATIE OUVERTE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **Par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier- Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana – **3 voix contre** - M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève (représentée) et M. Philippe Vafiadès (représenté) – **et 5 abstentions** - Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - d'approuver l'adhésion de la Ville à l'association Démocratie Locale pour un montant annuel de 2 500 euros.

7 et 8 – COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PÉRIPHÉRIE DE PARIS POUR LES ÉNERGIES ET LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION POUR LES EXERCICES 2018 ET 2019

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, de prendre acte de la communication du rapport d'activité du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication pour les années 2018 et 2019 et d'émettre un avis favorable pour la qualité du suivi des compétences transférées, hormis l'enfouissement des réseaux dont le suivi est laborieux, avec près de deux années de retard qui a fortement pénalisé les riverains qui ont été très patients, et mis en difficulté le fonctionnement des secteurs de ville en chantier et de surcroît des réfections de faible qualité.

9 – RENOUVELLEMENT DES POLICES D'ABONNEMENT AU RÉSEAU DE CHALEUR PAR GÉOTHERMIE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver les polices d'abonnement n°SOFS016 MJC, n°SOFS027 Crèche Sablonnière, n°SOFS033 Bibliothèque, n°SOFS037 Hôtel de Ville, n°SOFS039 CMS, n°SOFS048 groupe scolaire Frères Lumière, n°SOFS054 maison de quartier, et n°SOFS055 groupe scolaire Monnet Marguerites.

10 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE WISSOUS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'émettre un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme de Wissous assorti des réserves suivantes :

Les mesures prises pour prévenir le risque inondation lié aux conséquences du ruissellement urbain, notamment concernant les secteurs à urbaniser seront précisées. La Commune s'appuiera sur l'expertise de l'association S.E.C.D.E.F pour analyser leur impact sur les problématiques rencontrées dans les quartiers situés dans la partie basse de la vallée de la Bièvre. La modification ultérieure du P.L.U qui ouvrira l'urbanisation de la zone 2 AU, située au niveau du chemin des Prés précisera les modalités d'accès des futurs habitants au centre-ville et à ses équipements publics.

11 – MODIFICATION DES SECTEURS DE TAUX MAJORÉS DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **Par 30 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier- Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève (représentée) et M. Philippe Vafiadès (représenté) - **et 5 abstentions** - Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um – de modifier le taux de la part communale de la taxe d'aménagement selon les modalités suivantes : secteur de taux à 20 % : les unités foncières situées dans le secteur des zones UA, UB, UG, UGa, identifiées au plan annexé à la délibération ; secteur de taux à 5 % : le reste du territoire communal, a corrigé la carte afin d'intégrer l'ilot situé rue Maurice Ténine – avenue Edouard Herriot, situé en zone UA en secteur de part communale majorée à 20 %.

12 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET ET D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver la création de deux emplois de contractuels de catégorie A à temps non complet, pour l'exercice des missions de professeurs de cours de remise à niveau dont la durée du temps de travail est inférieure à 17h30 et d'un emploi contractuel de catégorie C à temps complet pour exercer des missions d'animation au sein du service jeunesse et a modifié le tableau des effectifs du personnel de la ville de Fresnes, qui est ainsi porté de 743 à 746 postes.

13 – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIÈRES 2020

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver le bilan des acquisitions et cession foncières 2020 qui sera annexé au prochain compte administratif.

14 – APPROBATION DES TARIFS POUR LE RESTAURANT COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2021 - MODIFICATION DES DÉLIBÉRATIONS N° 2019-128 EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2019 ET N° 2020-108 EN DATE DU 10 DÉCEMBRE 2020

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, de modifier les délibérations n° 2019-128 en date du 21 novembre 2019 et n° 2020-108 en date du 10 décembre 2020 comme suit :

- Agent de la Trésorerie de Fresnes ayant un indice brut égal ou inférieur à 4804,02 €
(participation de 2,69 euros versée par le Ministère de l'économie et des finances et subvention interministérielle complémentaire de 1,29 euros)
- Agent de la Trésorerie de Fresnes ayant un indice brut supérieur à 4805,31 €
(participation de 2,69 euros versée par le Ministère de l'économie et des finances)

15 – AVIS SUR L'ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE DE LA COMMUNE D'ORMESSON-SUR-MARNE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver l'adhésion de la commune d'Ormesson-sur-Marne au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France.

16 – AVIS SUR L'ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNÉRAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE DE LA COMMUNE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver l'adhésion de la commune de Carrières-sur-Seine au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne.

La séance est levée le 11 février 2021 à 23 heures et 20 minutes.

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

Fresnes, le 19 5 FEV 2021

La Maire,



Marie Chavanon

Marie CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2021

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni au gymnase Pierre Périquoï, sis Chemin de la Tour aux Chartiers à Fresnes, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.ères municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (absent au point 4), Mme Rachida Sadane, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier - adjoint.es, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève (à partir du point 4) M. Philippe Vafiadès, M. Antoine Madelin, et M. Jean-Jacques Um - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

M. Régis Oberhauser représenté par M. Josselin Aubry.
M. Benoît Legoëdec représenté par M. Pallier.
Mme Muriel Éthève représentée par M. Richard Doms (jusqu'au point 3).
Mme Aurélie Million représentée par M. Antoine Madelin.
Mme Jessie Claude représentée par M. Richard Doms.
Mme Marie Giné représentée par M. Jean-Jacques Um.

M. Julien Baillergeau est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1 – DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date	N°	Objet	Co-contractant	Montant
21/01/2021	2021-7	Approbation de la convention passée avec la bibliothèque municipale afin de mettre à disposition de ses abonnés des visuels de premières couvertures des livres référencés pour une durée d'un an	Société Dilicom	57,60 €/an
22/01/2021	2021-8	Approbation du contrat de cession d'un spectacle qui sera diffusé le 1 ^{er} juin 2021 à la grange Dimière	Otilie B	2 110 €
26/01/2021	2021-9	Approbation de la convention passée avec la Commune pour l'organisation de permanences de conseils aux particuliers	Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne	1 780 €/ an
26/01/2021	2021-10	Renonciation au droit de préemption urbain sur un sis 1, rue des Jacinthes et 77, boulevard Jean Jaurès	x	x
26/01/2021	2021-11	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 6, allée du Puits	x	x
26/01/2021	2021-12	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et une cave sis 1, allée du Colonel Rivière	x	x
26/01/2021	2021-13	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un emplacement de parking sis 69-71, avenue de la Liberté	x	x
27/01/2021	2021-14	Approbation de la convention d'occupation du domaine public pour un logement situé dans l'enceinte de l'école "Les Capucine" pour une durée de 1 an	Mme Chabrèle	562,25 €/mois (recettes)
29/01/2021	2021-15	Approbation de la convention d'occupation précaire et révocable pour un logement situé 38, rue de la Garenne pour une durée de 1 an	M. et Mme MALA	1100 €/mois (recettes)
01/02/2021	2021-16	Désignation d'un cabinet d'avocats pour la représentation de la Ville devant la juridiction administrative	Oppidum Avocats	720 € T.T.C
8/02/2021	2021-17	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 2, rue Louis et 50, rue Yvon	x	x
8/02/2021	2021-18	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 7, allée du Grand Saule (lot n° 13015)	x	x
8/02/2021	2021-19	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 4, rue Hélène Boucher	x	x
8/02/2021	2021-20	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement (lot n°2) et un garage (lot n°110) sis 25-29, rue Henri Barbusse	x	x
8/02/2021	2021-21	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 4, rue des Anémones	x	x
8/02/2021	2021-21	Renonciation au droit de préemption urbain sur un parking intérieur sis 37, rue Henri Barbusse (lot n°27)	x	x
8/02/2021	2021-23	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 11, rue du professeur Bergonié	x	x
8/02/2021	2021-24	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 7, rue du professeur Flemming	x	x

8/02/2021	2021-25	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon et un garage sis 23, rue des Frères Lumière	x	x
8/02/2021	2021-26	Renonciation au droit de préemption urbain sur un local d'activité, une réserve, une annexe et un garage sis 40, avenue du 8 Mai 1945	x	x
12/02/21	2021-27	Approbation de l'installation de l'exposition « de ma fenêtre » sur les grilles du Parc de la Cerisaie avenue Edouard Herriot	Société ICADE Foncière Tertiaire	Gratuit
12/02/2021	2021-28	Demande de subvention pour des équipements de la police municipale auprès de la Région Île-de-France	Région Île-de-France	1 490 € (recettes)
16/02/2021	2021-29	Convention de prêt de fichiers pour la campagne en faveur de l'égalité professionnelle dans le cadre du 8 mars 2021 du 8 mars au 31 mars 2021	Centre Hubertine Auclert	Gratuit
23/02/2021	2021-30	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 8, rue du Regard	X	x
23/02/2021	2021-31	Renonciation au droit de préemption urbain sur une propriété sise 11-13, avenue de la Liberté	X	x
05/03/2021	2021-32	Approbation de l'avenant n°1 à la convention pour la réalisation de pratique artistique en milieu scolaire du 2 octobre 2020 pour le report des ateliers	La Palpitante Compagnie	x
05/03/2021	2021-33	Approbation de la mise à disposition d'un local sis 18, rue Auguste Daix afin de mettre en place le tournage d'un court-métrage le 20 mars 2021	Collectif la Fabrique	Gratuit
05/03/2021	2021-34	Approbation de la convention de résidence au théâtre de la Grange Dimière du 21 au 24 avril 2021	FÛT FÛT COLLECTIF	Gratuit
05/03/2021	2021-35	Approbation de la convention de résidence au théâtre de la Grange Dimière du 10 au 14 mai 2021	FÛT FÛT COLLECTIF	Gratuit
05/03/2021	2021-36	Approbation de la convention de résidence au théâtre de la Grange Dimière afin d'accueillir la résidence de Jean Michel VIER du 22 au 27 février 2021	LIBA THÉÂTRE	Gratuit
08/03/2021	2021-37	Approbation de la convention pour la réalisation d'ateliers de pratique artistique dans les écoles élémentaires les 11, 15 et 16 avril 2021	La Palpitante Compagnie	2 586,80 €
09/03/2021	2021-38	Approbation de la mise à disposition du gymnase Périquoi afin d'organiser des activités sportives durant l'année 2021	Collège F. Fromond	5 850 € (recettes)
09/03/2021	2021-39	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 23, rue de Verdun	x	x
09/03/2021	2021-40	Renonciation au droit de préemption urbain sis 81, avenue de la Liberté	x	x
9/03/2021	2021-41	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 85, avenue de la Liberté	x	x
9/03/2021	2021-42	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 26, rue de Verdun	x	x
9/03/2021	2021-43	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 8, rue de la Garenne	x	x
9/03/2021	2021-44	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sur un box boulevard Pasteur	x	x
9/03/2021	2021-45	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 8, rue de la Mairie	x	x
9/03/2021	2021-46	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un parking rue Maurice Ténine	x	x

9/03/2021	2021-47	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon rue Louis	x	x
9/03/2021	2021-48	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 8, rue des Glacières	x	x
9/03/2021	2021-49	Approbation de la mise à disposition du théâtre de la Grange Dimière afin d'organiser 2 stages les 19 et 20 avril 2021	La Philharmonie Paris	x

2 – MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Marché - Titulaire	21007 - Société S.F.R.
Intitulé	Services de communication électronique de téléphonie - Services de téléphonie sans support à la demande (TaaS) accord-cadre SIPPPEC N° 2018085 (Lot n° 3).
Durée initiale et reconduction	31/12/2021.
Montant du marché	54 333,33 € H.T. pour la durée totale du marché.

N° Marché - Titulaire	21008 - Société S.R.C.I.
Intitulé	Maintenance du module Web Signature.
Durée initiale et reconduction	Un an - reconductible tacitement pour une durée maximale de 3 ans (soit jusqu'au 21/12/2023).
Montant du marché	960,00 € H.T. (annuel).

ACTES MODIFICATIFS

N° Marché - Titulaire	N° 18051 - LIBRAIRIE COLIBRIJE
Intitulé	Acte modificatif au marché de fourniture d'ouvrages et autres types de documentation à destination du public adulte avec choix sur place en magasin.
Durée initiale et reconduction	Augmentation du montant annuel hors taxes du marché sur l'exercice 2021 pour acquisition d'ouvrages supplémentaires.
Montant du marché	Complément de 4 000 € H.T. sur le montant maximum annuel H.T. de 30 000 €.

N° Marché - Titulaire	N° 18052 - LIBRAIRIE COLIBRIJE, mandataire du groupement avec LIBRAIRIES LE ROI LIRE et CHANTELIVRE
Intitulé	Acte modificatif au marché de fourniture d'ouvrages et autres types de documentation à destination du public jeunesse avec choix sur place en magasin.
Durée initiale et reconduction	Augmentation du montant annuel hors taxes du marché sur l'exercice 2021 pour acquisition d'ouvrages supplémentaires.
Montant du marché	Complément de 3 600 € H.T. sur le montant maximum annuel H.T. de 19 000 €.

N° Marché - Titulaire	N° 20019 - Société P.N.A.S.
Intitulé	Acte modificatif au marché de prestations d'assurance - Lot n° 1 - Responsabilité civile et risques annexes.
Durée initiale et reconduction	Modification de la clause de durée pour les pièces contractuelles du marché (prise d'effet au 01/01/2021 au 31/12/2021 - reconductible tacitement pour 3 années supplémentaires, soit au maximum jusqu'au 31/12/2024).
Montant du marché	Sans incidence - autres clauses du marché inchangées.

N° Marché - Titulaire	N° 20020 - Société S.M.A.C.L. ASSURANCES
Intitulé	Acte modificatif au marché de prestations d'assurance - Lot n° 2 - Dommages aux biens-bris de machines- tous risques informatiques et autres matériels.
Durée initiale et reconduction	Modification de la clause de durée pour les pièces contractuelles du marché (prise d'effet au 01/01/2021 au 31/12/2021 - reconductible tacitement pour 3 années supplémentaires, soit au maximum jusqu'au 31/12/2024).
Montant du marché	Sans incidence - autres clauses du marché inchangées.

N° Marché - Titulaire	N° 20021 - Société SARRE & MOSELLE
Intitulé	Acte modificatif au marché de prestations d'assurance - Lot n° 3 - Tous risques expositions.
Durée initiale et reconduction	Modification de la clause de durée pour les pièces contractuelles du marché (prise d'effet au 01/01/2021 au 31/12/2021 - reconductible tacitement pour 3 années supplémentaires, soit au maximum jusqu'au 31/12/2024).
Montant du marché	Sans incidence - autres clauses du marché inchangées.

N° Marché - Titulaire	N° 20022 - Société S.M.A.C.L. ASSURANCES
Intitulé	Acte modificatif au marché de prestations d'assurance - Lot n° 4 - Protection juridique élu.es.
Durée initiale et reconduction	Modification de la clause de durée pour les pièces contractuelles du marché (prise d'effet au 01/01/2021 au 31/12/2021 - reconductible tacitement pour 3 années supplémentaires, soit au maximum jusqu'au 31/12/2024).
Montant du marché	Sans incidence - autres clauses du marché inchangées.

N° Marché - Titulaire	N° 20023 - Société S.M.A.C.L. ASSURANCES
Intitulé	Acte modificatif au marché de prestations d'assurance - Lot n° 5 - Flotte automobile et risques annexes.
Durée initiale et reconduction	Modification de la clause de durée pour les pièces contractuelles du marché (prise d'effet au 01/01/2021 au 31/12/2021 - reconductible tacitement pour 3 années supplémentaires, soit au maximum jusqu'au 31/12/2024).
Montant du marché	Sans incidence - autres clauses du marché inchangées.

3 – MODIFICATION DE LA DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE DES CONSEILS DE QUARTIER ET DE LA CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIER

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Million (représentée) M. Antoine Madelin - **et 6 abstentions** - M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um – d'approuver le nouveau périmètre des trois conseils de quartier et la nouvelle charte des conseils de quartier.

4 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'UTILISATION DES SALLES MUNICIPALES DE LA VILLE DE FRESNES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 3 voix contre** - M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès - d'approuver le règlement d'utilisation des salles municipales de la ville de Fresnes et le modèle d'état des lieux.

5 – RAPPORT 2021 SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a pris acte, **à l'unanimité**, de la présentation du rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur son territoire.

6 – REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'unanimité, de donner acte de la présentation des résultats pour l'exercice 2020, d'autoriser une reprise anticipée des résultats dès le vote du budget primitif pour l'exercice 2021. A dit que le solde d'exécution de la section d'investissement sera repris en dépenses d'investissement pour un montant de 2 285 978,72 euros à l'article 001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté et a affecté l'excédent de fonctionnement d'un montant de 6 360 881,91 euros ainsi qu'il suit :

- La somme de 3 178 531,07 euros à l'article 1068 – excédents de fonctionnement capitalisés – afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser ;
- Le solde, soit 3 182 350,84 euros, à l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté – afin de financer de nouvelles dépenses de fonctionnement.

7 – FIXATION DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2021

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'unanimité, de fixer pour 2021 les taux des impôts directs locaux suivants :

- taxe foncière sur les propriétés bâties36,96 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties . . . 49,44 %

8 – BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2021

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana, - **6 voix contre** - M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) – **et 2 abstentions** - Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - d'approuver le budget primitif 2021.

9 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ASSORTIES DE CONDITIONS AUX ASSOCIATIONS ET APPROBATION DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'unanimité, de fixer le montant des subventions accordées en 2021 aux associations conventionnées à la somme totale de 870 000 euros selon la répartition suivante :

- Amicale du personnel des services municipaux : 53 000 €
- Association le Coup de pouce : 27 000 €
- Association Amicale Sportive de Fresnes : 176 000 €
- Association Vallée-aux-Renards Animation : 221 000 €
- Maison des Jeunes et de la Culture : 330 000 €
- Association Fresnes Service : 29 000 €
- Association 6Mettre : 500 €
- Association Urban Talent : 18 000 €
- Association Amicial : 15 000 €
- Association Le Germinal : 500 €

Et d'approuver les conventions d'objectifs et de moyens définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions attribuées à ces associations.

10 – COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES FORMULÉES PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES D'ÎLE-DE-FRANCE SUR LA GESTION DE LA COMMUNE DE FRESNES ET PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS EN RÉSULTANT

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana

- **6 voix contre** - M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) – **et 2 abstentions** - Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France notifié le 14 janvier 2021 relatif à la gestion de la commune de Fresnes pour les exercices 2013 et suivants et du plan d'action établi afin de tenir compte des observations de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France.

11 – ADHÉSION ET PRISE DE PARTICIPATION AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF « SUD PARIS SOLEIL »

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte, **par 33 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoède (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (représentée), Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um – **et 2 abstentions** - M. Kaddour Métir et Mme Elsa Solvignon – d'adhérer et participer à l'action de « Sud Paris Soleil » par la souscription de quinze parts sociales de 100 euros, soit 1 500 euros au total et de désigner M. Michel Souillac en qualité de représentant du Conseil municipal au sein de l'assemblée générale de Sud Paris Soleil.

12 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT MÉTROPOLITAIN POUR DES TRAVAUX DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE DES CAPUCINES À RACCORDER AU RÉSEAU DE CHALEUR PAR GÉOTHERMIE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la demande de subvention faite auprès de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du dispositif d'aides financières pour les travaux d'économie d'énergie et sollicite son soutien pour un montant maximum de 50 % du montant H.T. des travaux soit 116 246 euros.

13 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL ET DU FONDS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA TOITURE DU GYMNASIUM « LA PAIX »

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la demande de subvention faite auprès de la Préfecture du Val-de-Marne dans le cadre de la dotation du soutien à l'investissement local et du fonds de rénovation thermique des bâtiments et sollicite son soutien pour un montant maximum de 80 % du montant H.T. des travaux soit 156 865, 44 euros.

14 – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PORTANT SUR LA MISE À DISPOSITION DE CARS AVEC CHAUFFEUR(S) POUR TRANSPORT TOURISTIQUE, DE LOISIRS, SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes entre la ville de Fresnes et le Centre communal d'action sociale pour la conclusion d'un marché portant sur la mise à disposition de cars avec chauffeur(s) pour le transport touristique, de loisirs, scolaire et extra-scolaire et a désigné la Commune comme coordonnatrice du groupement de commandes.

15 – APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS ET LA COMMUNE RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CONSULTATION DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA ZONE À FAIBLE ÉMISSION MOBILITÉ

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoède (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie

Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **1 voix contre** - M. Richard Doms - **et 3 abstentions** - Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) – d'approuver la convention entre la Métropole du Grand Paris et la Commune relative à l'accompagnement de la consultation dans le cadre de la mise en place de la zone à faible émission mobilité.

16 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ DE LA COMMUNE D'ANTONY

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoède (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **1 voix contre** - M. Richard Doms - **et 3 abstentions** - Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) – de donner un avis favorable au projet d'arrêté de zone à faible émission mobilité de la commune d'Antony assorti des réserves suivantes : La bonne application et compréhension du périmètre de ZFE-m nécessite la mise en œuvre parallèle du renforcement de l'offre de transport en commun de proximité et l'élargissement des dispositifs d'aides aux véhicules Crit'air 1 et 2.

17 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ DE LA COMMUNE DE L'HAY-LES-ROSES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoède (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **1 voix contre** - M. Richard Doms - **et 3 abstentions** - Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) – de donner un avis favorable au projet d'arrêté de zone à faible émission mobilité de la commune de L'Hay-les-Roses assorti des réserves suivantes : La bonne application et compréhension du périmètre de ZFE-m nécessite la mise en œuvre parallèle du renforcement de l'offre de transport en commun de proximité et l'élargissement des dispositifs d'aides aux véhicules Crit'air 1 et 2.

18 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ DE LA COMMUNE DE RUNGIS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoède (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **1 voix contre** - M. Richard Doms - **et 3 abstentions** - Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) – de donner un avis favorable au projet d'arrêté de zone à faible émission mobilité de la commune de Rungis assorti des réserves suivantes : - L'intégration des voies de l'autoroute A 86 et du Marché d'Intérêt National dans le périmètre de ZFE-m permettrait une meilleure prise en compte de la qualité de l'air sur ces itinéraires empruntés par des véhicules polluants et la bonne application et compréhension du périmètre de ZFE-m nécessite la mise en œuvre parallèle du renforcement de l'offre de transport en commun de proximité et l'élargissement des dispositifs d'aides aux véhicules Crit'air 1 et 2.

19 – MISE À JOUR DE LA LISTE DES EMPLOIS OUVRANT DROIT À L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, de fixer la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction au sein de la commune comme suit :

Liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction par nécessité absolue de service :

Agent chargé(e) du gardiennage ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des portes de l'Hôtel de ville

Agent chargé(e) du gardiennage ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des portes du groupe scolaire Monnet Marguerites

Agent chargé(e) du gardiennage ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des portes du groupe scolaire Pasteur Roux Blancs Bouleaux

Agent chargé(e) du gardiennage ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des portes du groupe scolaire les Frères Lumière

Agent chargé(e) du gardiennage ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des portes des équipements sportifs du Stade de la Paix (Stade Nord – logement1)

Agent chargé(e) du gardiennage ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des portes des équipements sportifs du Stade de la Paix (Stade Nord – logement 2)

Agent chargé(e) du gardiennage ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des portes des équipements sportifs du Stade Gaston Roussel

Agent chargé(e) du gardiennage ainsi que de l'ouverture et de la fermeture des portes du groupe scolaire Les Capucines

Liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction par convention d'occupation précaire avec astreinte : AUCUN

20– PERSONNEL COMMUNAL - INSTAURATION D'UN RÉGIME D'ASTREINTES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'approuver la mise en œuvre du régime d'astreinte hors filière technique et le versement des indemnités qui s'y rattachent à compter du 1er avril 2021 selon les modalités présentées.

21 – PERSONNEL COMMUNAL – DÉSIGNATION D'UN.E DÉLÉGUÉ.E À LA PROTECTION DES DONNÉES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 32 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 3 abstentions** - Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - d'approuver la désignation d'un.e agent.e de la collectivité de catégorie A, pour exercer les missions de délégué.e à la protection des données, rémunéré.e sur la base de l'échelle indiciaire des attachés territoriaux.

22 – PERSONNEL COMMUNAL – FIXATION DES TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT DE GRADE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 32 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 3 abstentions** - Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - d'approuver les nouveaux taux de promotion pour l'avancement de grade conformément à l'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 selon les modalités présentées.

23 – PERSONNEL COMMUNAL – FIXATION DES TAUX DE REMUNÉRATION DES VACATIONS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana - **4 voix contre** - M. Richard Domsps, Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) - **et 4 abstentions** - Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - d'approuver la rémunération des vacataires, après service fait, sur la base des taux de vacations suivants et ce à compter du 1er avril 2021 selon les modalités présentées.

24 – APPROBATION D'UN MODÈLE DE PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT POUR LE SERVICE D'ÉTUDES SURVEILLÉES ET HABILITATION DE MADAME LA MAIRE À SIGNER LES PROTOCOLES INDIVIDUELS EN DÉCOULANT

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver le modèle de protocole transactionnel avec le personnel enseignant pour le service d'études surveillées.

25 – AVIS SUR L'ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNÉRAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE DE LA COMMUNE DE VAUCRESSON

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver l'adhésion de la commune de Vaucresson au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne.

26 – MODIFICATION DES TARIFS POUR LE RESTAURANT COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2021

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, de supprimer le tarif relatif aux repas des agents du Conseil départemental suite à la résiliation de la convention permettant à ces agents d'accéder au restaurant communal par le Conseil départemental.

27 – APPROBATION DU PROTOCOLE D'ACCORD FIXANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES VACCINS DANS LES STRUCTURES HABILITÉES À LA RÉALISATION DES VACCINATIONS GRATUITES AVEC LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver le protocole d'accord fixant les modalités de prise en charge des vaccins dans les structures habilitées à la réalisation des vaccinations gratuites avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Mme la Maire a sollicité qu'un vœu soit pris en urgence par l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser (représenté), Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefebvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Yann Pirolli, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana, Mme Marie Giné (représentée) et M. Jean-Jacques Um - **et 6 voix contre** - M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude (représentée) – de délibérer sur le vœu.

28 – VŒU POUR LA RELANCE DU FRET FERROVIAIRE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'**unanimité**,

- Apporte son soutien aux agents du secteur ferroviaire, engagés pour la relance du fret ferroviaire sur le territoire national ;
- Souhaite que soit relancé le fret ferroviaire sur le territoire national ainsi que dans le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre ;
- Etudie les modalités d'un accompagnement financier des ménages les plus modestes consécutivement à la mise en place de la ZFE
- Adresse une copie du présent vœu aux préfetures du Val-de-Marne et de l'Essonne.

La séance est levée le 23 mars 2021 à 01 heure.

Fresnes, le 24 MARS 2021

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

La Maire,



Mani Chavanon
CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2021

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.ères municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (sauf points 15 et 16) Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon (sauf points 14 à 16) M. Frédéric Besnier - adjoint.es, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironeau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

M. Benoît Legoëdec représenté par M. Philippe Pallier.
Mme Laura Youkana représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant.
Mme Aurélie Million représentée par M Antoine Madelin.

Étaient absent.es :

M. Yann Pirolli.
M. Julien Baillergeau.
M. Josselin Aubry pour les points 15 et 16.
Mme Elsa Solvignon pour les points 14 à 16.

Mme Émilie Legros est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 28 JANVIER et 11 FEVRIER 2021

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a approuvé, à l'**unanimité**, les procès-verbaux des séances des 28 janvier et 11 février 2021.

2 – DÉMISSION DE MADAME MARIE GINÉ – INSTALLATION DE MONSIEUR CYRIL GALLON

Le Conseil municipal a pris acte de l'installation de M. Cyril Gallon suite à la démission de Mme Marie Giné.

3 – REMPLACEMENT DE MADAME MARIE GINÉ AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE VILLE SOLIDAIRE

Reporté.

4 – DÉNOMINATION DE LA CRÈCHE ET DU GYMNASSE DE LA RUE DES FRÈRES LUMIÈRE ET DE LA RUE DES FOURNIÈRES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'**unanimité**, d'attribuer le nom « Monique Postal » à la crèche de la rue des Frères Lumière et le nom « Fatima Brin Djehiche » au gymnase de la rue des Frères Lumière.

5 – PRÉSENTATION DU BILAN DE LA CONSULTATION CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ À FRESNES

Le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte, **par 7 voix pour** – Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Annette Perthuis, Mme Rachida Sadane, Mme Cécilia Vala, M. Benoît Legoëdec (représenté) et Mme Émilie Legros - **1 voix contre** - M. Richard Domsps – **et 25 abstentions** - Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, M. Josselin Aubry, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Isabelle Dutronc, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Estelle Leyssenne, et Mme Laura Youkana (représentée), Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon - de la présentation du bilan de la consultation concernant la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions Mobilité à Fresnes.

6 – AVIS SUR LE COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE DE LA Z.A.C CERISAIE SUD POUR L'EXERCICE 2020

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 25 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne et Mme Laura Youkana (représentée) - **6 voix contre** – M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 2 abstentions** - M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon - de donner un avis favorable au Conseil de territoire du Grand-Orly Seine Bièvre pour l'approbation du compte rendu annuel à la collectivité locale de la Z.A.C Cerisaie Sud pour l'exercice 2020.

7 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE DE LA Z.A.C CHARCOT-ZOLA POUR L'EXERCICE 2020

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 22 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, et Mme Laura Youkana (représentée) - **8 voix contre** – M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon - **et 3 abstentions** - Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, et M. Olivier Guillotin - de donner un avis favorable au Conseil de territoire du Grand-Orly Seine Bièvre pour l'approbation du compte rendu annuel 2020 à la collectivité locale de la Z.A.C Charcot-Zola.

8 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la modification du tableau des effectifs du personnel communal passant le nombre des postes inscrits de 746 à 721.

9 – HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'INTERVENANTS EXTÉRIEURS PROFESSIONNELS AGRÉÉS PAR UNE STRUCTURE PARTENAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **à l'unanimité**, d'habiliter Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer la convention à venir de mise à disposition d'intervenants extérieurs professionnels agréés par une structure pour l'année scolaire 2021/2022.

10 – SERVICE DES SPORTS – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CAMPUS LÉO LAGRANGE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la convention de partenariat avec l'association Campus Léo Lagrange pour la certification des stagiaires en formation au sein de l'école municipale des sports et a autorisé Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer la convention et tout acte annexe à intervenir.

11 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE PROJET AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé **à l'unanimité**, de fixer le montant des subventions de projet accordées aux associations à la somme totale de 3 126 euros selon la répartition suivante :

Les assistantes maternelles d'aujourd'hui et de demain : 296 €
Un enfant dans la ville : 1 080 €
6Mettre : 750 €
KMK : 1 000 €

12 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, Mme Laura Youkana (représentée), M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon - **et 2 abstentions** - Mme Paule Frachon et M. Olivier Guillotin - d' approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 7 000 € à l'association URBAN TALENT pour l'organisation d'un Battle et diverses manifestations sur le territoire à l'occasion de leurs 10 ans d'existence.

13 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CONCLUE ENTRE LA COMMUNE ET LE THÉÂTRE DE RUNGIS – SAISON 2021-2022

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la convention de partenariat pour la saison 2021-2022, conclue entre la commune de Fresnes et le théâtre de Rungis et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer la convention et tout acte annexe à intervenir.

14 – CHARTE DE MODÉRATION ET DE BONNE CONDUITE DES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA COMMUNE DE FRESNES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 24 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, et Mme Laura Youkana (représentée) - **8 voix contre** – M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon – d'approuver la charte de modération et de bonne conduite des réseaux sociaux de la commune de Fresnes.

15 – ÉCOLE D'ART(S) DE FRESNES - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur de l'école d'art(s), en particulier pour ses articles 4, 16, 22, 26 et 27 portant sur le paiement des inscriptions et les autorisations de sortie et d'image, et a autorisé Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e à signer tout acte annexe et d'exécution à intervenir.

16 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DEMANDES DE DÉROGATIONS AU REPOS HEBDOMADAIRE DU DIMANCHE POUR L'ANNÉE 2022 – BRANCHE ALIMENTATION GÉNÉRALE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé **par 24 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, Mme Laura Youkana (représentée) et M. Richard Domsps, – **et 7 abstentions** – Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon — de donner un avis défavorable à l'ouverture le dimanche des commerces de détail relevant de la branche « alimentation générale » les dimanches 4, 11 et 18 décembre 2021.

17 – RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ABONNEMENT AU RÉSEAU DE CHALEUR PAR GÉOTHERMIE – CENTRE DE LOISIRS WILLY RONIS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 32 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, Mme Laura Youkana (représentée), M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon - **et 1 abstention** - Mme Jessie Claude - d'approuver la police d'abonnement n°SOFN070b Centre de loisirs Willy Ronis,

18 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DES TAUX DE REMUNÉRATION POUR TRAVAUX PONCTUELS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver la modification du taux horaire de rémunération des travaux ponctuels portant sur la prestation « entretien des locaux » de 10,40 € à 10,63 €.

19 – PRESTATIONS PAYANTES – RECONDUCTION DES REDEVANCES ET TARIFS À COMPTER DE L'ANNÉE 2022

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 30 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon, M. Mamadou Dramé, Mme Elsa Solvignon, M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac, M. Christian Caristan, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, et Mme Laura Youkana (représentée), M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève, M. Philippe Vafiadès, M. Jean-Jacques Um et M. Cyril Gallon - **et 3 abstentions** – Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - de reconduire à compter de l'année 2022 les redevances d'occupation du domaine public, les tarifs du restaurant communal, les tarifs des droits de place des marchés Nord et Sud, les redevances des concessions funéraires et les taxes funéraires et les tarifs des locations des salles municipales.

20 – RECONDUCTION DES TARIFS POUR LES CONSULTATIONS HORS NOMENCLATURE AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ À COMPTER DE L'ANNÉE 2022

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, de reconduire à compter de l'année 2022 les tarifs pour les consultations hors nomenclature au centre municipal de santé de 2021.

21 – MODIFICATION DES TARIFS POUR LE RESTAURANT COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2021

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, de supprimer le tarif dédié aux agents de la trésorerie du fait du déménagement de ce service.

22 – DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date	N°	Objet	Co-contractant	Montant
10 mai 2021	2021-94	Avenant N°1 au contrat de cession du spectacle " J'ai trop peur" diffusé le 4 juin 2021 la Grange Dimière.	La compagnie Kairos	627,94€
10 mai 2021	2021-95	Avenant n°1 au contrat de cession du spectacle "Orphelin" diffusé le 28 mai 2021 à la Grange Dimière	La Cohue	501,34€
17 mai 2021	2021-96	Mise à disposition du théâtre de la Grange Dimière afin d'organiser des répétitions et un orchestre symphonique les 19,20,21,25 et 26 mai 2021.	Le conservatoire Jean-Jacques Werner	x
25 mai 2021	2021-97	Passation d'un contrat pour la destruction et l'enlèvement de documents confidentiels	Société Schred-it	85,09€ par passage
29 mai 2021	2021-98	Demande de subvention pour l'achat et la pose d'équipements de vidéo protection afin d'aider les collectivités à faire face aux phénomènes d'insécurité sur la voie publique.	Région Ile-de-France	19 411,77€ (recette)
28 mai 2021	2021-99	Retirée		
1er juin 2021	2021-100	Approbation des contrats de mise à disposition d'œuvres originales des artistes afin d'organiser une exposition à l'Espace d'Arts Chaillioux	M. CHARDONM. Mme COUTAS Mme DU BREUIL M. DUMAS Mme ISOARD Mme CLARRE	166,66€/ artiste
3 juin 2021	2021-101	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement sis 2-4 rue Henri Barbusse.	x	x
28 juin 2021	2021-102	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un emplacement de stationnement sis 2-4 rue Henri Barbusse.	x	x

3 juin 2021	2021-103	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un emplacement de voiture sis 1A rue Jean Moulin.	x	x
3 juin 2021	2021-104	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et deux garages sis 1A rue Jean Moulin	x	x
28 mai 2021	2021-105	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 15 avenue de la Paix	x	x
28 mai 2021	2021-106	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 11, rue de l'Aqueduc	x	x
1er juin 2021	2021-107	Approbation de l'avenant de résiliation amiable de la convention relatif à un local sis 26, rue Maurice Ténine	Association " Aide d'Urgence Val-de-Marne	x
1er juin 2021	2021-108	Approbation de la convention d'occupation pour l'installation de ruches sur la terrasse de la bibliothèque municipale de Fresnes pour une durée d'un an à compter de la date de signature	M. Benjamin VIDALI (apiculteur)	Redevance égale à 5% du chiffre d'affaires tirés de la vente du miel
1er juin 2021	2021-109	Avenant de résiliation à l'amiable de la convention relative à un local communal sis 22, rue Maurice Ténine	Le Comité des Fêtes	x
2 juin 2021	2021-110	Approbation de la convention d'occupation des locaux sis 1 place Pierre et Marie Curie et 22 rue Maurice Ténine	Le comité des fêtes	x
8 juin 2021	2021-111	Convention de partenariat afin de diffuser deux concerts le 26 juin 2021 et le 18 juillet 2021	Espace Musical Puce Muse	685 €
3 juin 2021	2021-112	Souscription d'un contrat d'assurance annulation-intempéries concernant les fêtes de l'été du 3 juillet 2021	Société Arnoux Assur	2 883,46 €
8 juin 2021	2021-113	Approbation de la convention d'occupation des locaux sis 9, rue Julien Chailloux	Union Française des Anciens Combattants	x
8 juin 2021	2021-114	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 13, rue Henri Barbusse	x	x
8 juin 2021	2021-115	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 40, rue du Dr Charcot	x	x
8 juin 2021	2021-116	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 61 bd Jean Jaurès	x	x
8 juin 2021	2021-117	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 2, rue du Coteau	x	x
8 juin 2021	2021-118	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 83 avenue de la République	x	x
8 juin 2021	2021-119	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un garage sis 12 à 16 bis rue Maurice Ténine	x	x
8 juin 2021	2021-120	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon rue du professeur Einstein	x	x
8 juin 2021	2021-121	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 22, rue de la Tuilerie	x	x
8 juin 2021	2021-122	Approbation de la convention d'occupation du domaine public pour l'espace situé sous l'auvent du parc des Sports afin d'organiser un événement dansant les 11, 25 juillet et 25 septembre 2021	Salsoneando	x
9 juin 2021	2021-123	Mise à disposition des locaux sis 9, rue Julien Chailloux afin d'y abriter ses activités pour une durée d'un an depuis la date de signature	Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)	x

10 juin 2021	2021-124	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 28, rue du Regard	x	x
10 juin 2021	2021-125	Approbation de la mise à disposition du Stade de la Paix afin d'organiser un concours comprenant des épreuves sportives le 1 et 2 septembre 2021	Direction des Services Pénitentiaires de Paris	x
15 juin 2021	2021-126	Approbation de la mise à disposition du pavillon sis 9, rue Julien Chailloux	La bibliothèque Sonore	x
15 juin 2021	2021-127	Approbation du contrat de participation d'un artiste à des activités artistiques envers les scolaires	Marie-Sophie André	800 €
15 juin 2021	2021-128	Convention de résidence afin d'accueillir une création "A l'heure des sombres".	La Palpitante Compagnie	x
15 juin 2021	2021-129	Approbation de deux contrats de locations de véhicules réfrigérés pour les besoins de la cuisine centrale.	Société TROUILLET RENT	1 718 €
15 juin 2021	2021-130	Passation d'une convention entre la ville et la DISPP pour la mise à disposition du stade de la Paix et du gymnase Charcot	Direction des Services pénitentiaires de Paris	x
15 juin 2021	2021-131	Approbation de la mise à disposition du théâtre de la Grange Dimière afin d'organiser un séminaire des directeurs des conservatoires.	Grand-Orly Seine Bière	
15 juin 2021	2021-132	Approbation de la mise à disposition des locaux du théâtre la Grange Dimière afin d'organiser un gala de danse le 30 juin 2021	Urban Talent	X
15 juin 2021	2021-133	Contrat de cession du spectacle " Le baiser comme première chute" qui sera diffusé dans les collèges les 22,23 et 24 novembre 2021.	La compagnie NARCISSE THEATRE	6 857,50 €
15 juin 2021	2021-134	Contrat de cession du spectacle "Maw Maw" diffusé le 25 septembre 2021	Association Les anges aux plafonds	1 688€ T.T.C
17 juin 2021	2021-135	Approbation de l'avenant n°1 du spectacle "Ressources humaines"	La Compagnie 28	x
17 juin 2021	2021-136	Convention de résidence à la Grange Dimière pour le spectacle «la corde à linge»	Association ADONE	2 400 €
17 juin 2021	2021-137	Approbation de l'avenant n°1 au contrat de cession du spectacle "élémentaire"	Le Théâtre de la Tempête	3 460,40 €
17 juin 2021	2021-138	Approbation de la convention de coproduction du spectacle "Brazza"	La Compagnie EIA	3 000 €
17 juin 2021	2021-139	Convention de production du spectacle "1983" qui sera diffusé sur la saison 2021-2022	La compagnie NOVA	
17 juin 2021	2021-140	Convention de résidence de création	CANTRIX PRODUCTION2	2 400 €
17 juin 2021	2021-141	Convention de résidence de création du spectacle "LOTTOWITCH" qui sera diffusé du 25 au 29 octobre à la Grange Dimière	Association 100 artifice	750 €
22 juin 2021	2021-142	Avenant n°2 au contrat de cession du spectacle "Bananas and King" signé le 16 juillet 2020	Idiomecanic Théâtre	5 800 €
23 juin 2021	2021-143	Approbation de la convention précaire et révocable pour le logement sis 18 rue Emile Zola	Mme Mélissa FULCINI	750 €/par mois (recette)
23 juin 2021	2021-144	Approbation du bail commercial pour l'occupation des locaux sis 1, square du 19 mars 1962.	Le vin en Soi	14 981,07 €/par an (recette)
23 juin 2021	2021-145	Avenant n°2 à la convention afin d'installer un relais de radiotéléphonie avenue de la Paix	ON TOWER FRANCE	Indemnité de 20 000 € à la signature et complément de loyer de 4 000 €/par

				an (recette)
24 juin 2021	2021-146	Demande de subvention pour des travaux d'éclairage à l'école maternelle les Capucines sise 3, rue Auguste Daix	SIPPEREC	12 489 € (recette)
24 juin 2021	2021-147	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 265, rue du professeur Einstein	x	x
24 juin 2021	2021-148	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 31 avenue Gambetta	x	x
24 juin 2021	2021-149	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 43, avenue de la Liberté	x	x
24 juin 2021	2021-150	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement une cave et un garage sis 1 rue A. Daix	x	x
24 juin 2021	2021-151	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 6, rue Moulinot	x	x
24 juin 2021	2021-152	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 13, rue de la Cité Jeanne d'Arc	x	x
24 juin 2021	2021-153	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 13, rue Jules Guesde	x	x
24 juin 2021	2021-154	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 6, rue Lépine	x	x
24 juin 2021	2021-155	Approbation de la mission d'assistante au recrutement d'un.e directeur.ice des ressources humaines	Société LIGHT Consultants	10 800€ T.T.C
25 juin 2021	2021-156	Approbation d'une convention d'assistance et de suivi pour la gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure	Société REFPAC	8 090 € T.T.C
25 juin 2021	2021-157	Renonciation au droit de préemption urbain sur un terrain à bâtir sise 38, avenue de la Division Leclerc	x	x
1er juillet 2021	2021-158	Couverture sanitaire de la fête de quartier de l'AVARA qui aura lieu le 3 juillet 2021.	La Croix-Rouge Française	x
1er juillet 2021	2021-159	Couverture sanitaire de la fête de l'été qui aura lieu le 3 juillet 2021 au parc des Sports.	La Croix-Rouge Française	x
6 juillet 2021	2021-160	Modification de la régie d'avance pour le paiement des menues dépensés.	x	x
6 juillet 2021	2021-161	Création d'une régie d'avance temporaire du 22 juillet 2021 au 30 août 2021 pour le séjour de vacances à la Tranche-sur-Mer	x	x
6 juillet 2021	2021-162	Approbation de la convention de séjour afin d'organiser un séjour de vacances à destination des jeunes fresnois.es du 24 au 30 juillet 2021	Association départementale des pupilles de l'enseignement	2 190 € T.T.C
9 juillet 2021	2021-163	Approbation du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux de reprise des panneaux de bardages sur la façade Sud et le pignon Est de l'école Jean Monnet sis 75 avenue de la Paix	Société Deltexplan	27 648 € T.T.C
15 juillet 2021	2021-164	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un emplacement de voiture sis 25, rue Henri Barbusse	x	x
23 juillet 2021	2021-165	Approbation des contrats passés entre la commune et la société Trouillet Rent en vue de la location de deux véhicules utilitaires frigorifiques dans le cadre de la reprise en régie de la restauration collective des écoles	Société Trouillet rent	979 € H.T/mois et 739 € H.T/mois
23 juillet 2021	2021-166	Approbation de la convention de prestations de services conclue entre la commune et l'association Nouvelles Voies pour l'organisation de permanences proposant des services d'accompagnement administratif et	Association Nouvelles Voies	383 € par prestation

		juridique		
28 juillet 2021	2021-167	Approbation de la convention de mise à disposition anticipée des équipements publics rue des Frères Lumière	Société BOUYGUES	x
28 juillet 2021	2021-168	Approbation de la convention d'occupation de dépendances publiques pour l'installation de ruches au parc des Aulnes à Fresnes	Madame Claire Lefebvre	Redevance de 5% du chiffre d'affaires
22 juillet	2021-169	Ligne de trésorerie - Approbation du contrat passé avec Arkea Banque Entreprises et Institutionnels	Arkea Banque Entreprises et Institutionnels	2 000 000 €
2 août 2021	2021-170	Approbation de la mise à disposition du stade Gaston Roussel du 2/09/2021 au 6/07/2021 afin d'organiser des tournois de football et de frisbee	Association de Développement de l'Action Sociale (ADAS)	x
2 août 2021	2021-171	Approbation de la mise à disposition du gymnase de la Paix pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Association AIKI-CLUB	x
2 août 2021	2021-172	Approbation de la mise à disposition du gymnase Pasteur pendant la période scolaire afin d'organiser des activités de handisports	Association ALPHA LOISIRS	x
2 août 2021	2021-173	Approbation de la mise à disposition du gymnase Louis Pasteur pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Association AN HADERIEN	x
2 août 2021	2021-174	Approbation de la mise à disposition du pas de tir du terrain de la Cerisaie pendant la période scolaire afin d'organiser des activités de tir à l'Arc	Association Les Archers Fresnois	x
2 août 2021	2021-175	Approbation de la mise à disposition des gymnases de la Paix, Pasteur et Saint Exupéry pendant la période scolaire afin d'organiser des activités de boxe	Association BOXE OLYMPIQUE	x
24 août 2021	2021-176	Approbation de la mise à disposition du gymnase Pasteur pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Association DENDROBATE S	x
2 août 2021	2021-177	Approbation de la convention de mise à disposition des gymnases de la Paix et Charcot pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Ecole Internationale de Badminton (EIBAD)	x
2 août 2021	2021-178	Approbation de la mise à disposition du stade G. Roussel pendant la période scolaire afin d'organiser des tournois de football	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris	x
2 août 2021	2021-179	Approbation de la mise à disposition du gymnase de la Paix pendant la période scolaire afin d'organiser des activités de badminton	Association ESPOIR	x
2 août 2021	2021-180	Approbation de la mise à disposition du terrain n°2 du stade G. Roussel pendant la période scolaire afin d'organiser des tournois de football	Association Fresnes Football Club (F.F.C)	x
2 août 2021	2021-181	Approbation de la mise à disposition des gymnases Barbara et la Paix pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Internationale Goju Ryu Association (IGRA)	x
2 août 2021	2021-182	Approbation de la convention du gymnase Monod pendant la période scolaire afin d'organiser des activités de danse	Isanabelle Danse	x
2 août 2021	2021-183	Mise à disposition du gymnase Pasteur pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Le cercle des Asiatiques	x

2 août 2021	2021-184	Mise à disposition des gymnases Saint-Exupéry et Barbara pendant la période scolaire afin de mettre en place des activités sportives	Association LUVNDANCE	x
2 août 2021	2021-185	Mise à disposition du dojo de la Paix pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Association NA MOO WAHINE	x
2 août 2021	2021-186	Mise à disposition des gymnases Barbara et Saint-Exupéry pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Association PENCAK SILAT PANGLIPUR	x
2 août 2021	2021-187	Mise à disposition du gymnase de la Paix pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Association PRIM'ADAL	x
3 août 2021	2021-188	Mise à disposition du dojo du gymnase de la Paix pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Association SCIENCES ARTS et SPORTS	x
4 août 2021	2021-189	Couverture sanitaire pour le forum des associations du 4 septembre 2021 au parc André Villette	La Croix-Rouge Française	Titre gracieux
4 août 2021	2021-190	Couverture sanitaire à l'occasion du cinéma en plein-air du 31 août 2021 au stade de la Paix	La Croix-Rouge Française	Titre gracieux
11 août 2021	2021-191	Approbation du contrat de mailing pour la votation citoyenne sur la gestion de l'eau	La Poste	1 152,62 €
11 août 2021	2021-192	Approbation du contrat de location et la maintenance d'un échographe	Centrale d'achat publique UGAP	52 090,20 € HT
12 août 2021	2021-193	Approbation de la convention d'occupation de dépendances du domaine public au profit de l'association An Hadérien Bretons de Fresnes	Association An Hadérien	x
16 août 2021	2021-194	Approbation de la convention d'occupation de dépendances du domaine public au profit de l'association URBAN TALENT	Association Urban Talent	x
16 août 2021	2021-195	Approbation de la convention de résidence passée entre la Commune et la compagnie Les Mille Printemps au théâtre de la Grange Dîmière	Compagnie Les Mille Printemps	x
16 août 2021	2021-196	Approbation de la convention passée entre la Commune et l'EPSNF pour la mise à disposition du terrain n°2 du stade G.Roussel	Etablissement Santé du centre pénitentiaire	x
16 août 2021	2021-197	Renonciation au droit de préemption urbain pour un pavillon sis 67, boulevard Jean Jaurès	x	x
16 août 2021	2021-198	Renonciation au droit de préemption urbain pour un pavillon sis 19, rue Emile Zola	x	x
17 août 2021	2021-199	Modification de la décision n°2021-58 portant approbation passée		
19 août 2021	2021-200	Renonciation au droit de préemption urbain pour un pavillon sis 67-69, boulevard Jean Jaurès	x	x
20 août 2021	2021-201	Mise à disposition du gymnase Barbara pendant la période scolaire afin d'organiser des activités sportives	Association de Défenses et de Protection des Enfants et Adultes Déficiants (A.D.P.E.D)	x
20 août 2021	2021-202	Approbation de la convention passée entre la Commune et URBAN TALENT pour la mise à disposition du gymnase de la Paix	Association Urban Talent	x
23 août 2021	2021-203	Contrat de cession d'un spectacle Jean Yann Bach to Twist	Loges Production	1 800 €

27 août 2021	2021-204	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un emplacement de voiture sis rue Henri Barbusse	x	x
27 août 2021	2021-205	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 26, avenue de la Mairie	x	x
27 août 2021	2021-206	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis rue des Œillets	x	x
27 août 2021	2021-207	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon rue Lina	x	x
27 août 2021	2021-208	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 2, rue de la Source et 7, avenue de la Mairie	x	x
27 août 2021	2021-209	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 35, boulevard Pasteur	x	x
27 août 2021	2021-210	Renonciation au droit de préemption urbain sur un local à usage commercial sis villa Thérèse	x	x
27 août 2021	2021-211	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 25, rue de la Garenne	x	x
27 août 2021	2021-212	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement, une cave et un garage rue Auguste Daix	x	x
27 août 2021	2021-213	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement, une cave et un garage sis 41, rue du docteur Charcot	x	x
27 août 2021	2021-214	Renonciation au droit de préemption urbain sur voiries et espaces verts communs sis avenue du docteur Schweitzer et Saint-Exupéry d'un ensemble immobilier situé sur Antony	x	x
27 août 2021	2021-215	Approbation de la mise à disposition d'un local sis 3, bis rue Auguste Daix au rez-de-chaussée afin d'y installer une base de vie.	Société UTB	x
1er septembre 2021	2021-216	Approbation des contrats de mises à disposition d'œuvres originales dans le cadre de l'exposition "Leçons de choses"	Mesdames Gibrat, Gignoux, Papouin, Rimbert, Védère d'Auria Messieurs Rivière et Sabatier	1 550 €
6 septembre 2021	2021-217	Approbation de la mission d'assistance pour l'organisation du débat public sur l'eau	Société Grand Public	20 000€ H.T 24 000 T.T.C
9 septembre 2021	2021-218	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un garage sis 12-14 avenue de la Paix et 5-13 avenue de Stalingrad	x	x
9 septembre 2021	2021-219	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 11 rue des Jacinthes	x	x
9 septembre 2021	2021-220	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et une cave sis 29, rue Auguste Daix.	x	x
9 septembre 2021	2021-221	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement, une cave et un garage sis 5 rue Auguste Daix.	x	x
10 septembre 2021	2021-222	Approbation du bail à usage de bureaux conclu entre la Commune et l'AMICIAL pour les locaux sis 7, square du 19 mars 1962	Amicial	x
10 septembre 2021	2021-223	Contrat de cession du spectacle "le complexe de Chita" qui sera diffusé le 3 et 4 septembre 2021 à la grange Dimière.	Association TRO-HEOL	6 931,35 €
10 septembre 2021	2021-224	Approbation de la mise à disposition du terrain de football du stade de la Paix le 25 septembre 2021 afin d'organiser une compétition de football.	Association Club Olympique	x

13 septembre 2021	2021-225	Approbation de la convention d'adhésion à la mission de remplacement du CIG petite couronne d'Île-de-France	CIG	-190 € catégorie C
13 septembre 2021	2021-226	Avenant n°2 à la convention de coproduction avec la compagnie Narcisse Théâtre du 9 septembre 2020 (report de dates)	Compagnie Narcisse Théâtre	x
16 septembre 2021	2021-227	Avenant n° 1 à la convention de résidence	Blue Line Productions	7 000 € HT
17 septembre 2021	2021-228	Passation d'une convention entre la ville et le conservatoire Jean-Jacques Werner de Fresnes pour la mise à disposition du théâtre de la Grange Dîmière		
23 septembre 2021	2021-229	Demande de subvention auprès de l'Etat relative au projet d'adaptation et d'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale pour l'année 2021	Bibliothèque municipale	Subvention de 37 194,95 €
30 septembre 2021	2021-230	Mise à disposition du théâtre de la Grange Dîmière au profit de l'Inspection de l'Education nationale	Inspection Education nationale	x
30 septembre 2021	2021-231	Mise à disposition du théâtre de la Grange Dîmière au profit de l'association des amis de l'Ecole nationale de musique de Fresnes	Association des amis de l'Ecole nationale de musique	x
30 septembre 2021	2021-232	Mise à disposition du théâtre de la Grange Dîmière au profit de l'association les assistantes maternelles d'aujourd'hui et de demain	Association les Assistantes maternelles d'aujourd'hui et de demain	x
30 septembre 2021	2021-233	Mise à disposition du théâtre de la Grange Dîmière au profit de l'association Club de l'amitié le 16 novembre 2021	Association Club de l'amitié	x
30 septembre 2021	2021-234	Mise à disposition du théâtre de la Grange Dîmière au profit de l'association Club de l'amitié le 14 décembre 2021	Association Club de l'amitié	x

23 – MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS PAR LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Marché - Titulaire	N° 21005 - Société GRAS SAVOYE - AXA
Intitulé	Services d'assurance - risques statutaires (personnel ville et C.C.A.S)
Durée	1 an à compter du 23/06/2021 - reconduction tacite pour 2 années et demi (soit terme au 31/12/2024)
Montant du marché	Sans montant annuel minimum et sans montant annuel maximum (variante 3 - prime 546 098 €)

N° Marché - Titulaire	N° 20014 - Société AUBE SECURITE INCENDIE (A.S.I.)
Intitulé	Maintenance préventive et corrective des extincteurs mobiles des bâtiments communaux et remplacement d'extincteurs devenus non conformes
Durée	1 an à compter du 19/07/2021 - reconduction tacite 3 fois
Montant du marché	Forfaitaire annuel : 7 766,20 € (préventive et corrective) et maximum annuel 12 000 € H.T (remplacement extincteurs)

N° Marché - Titulaire	N° 21001 - Société PREST AGENCY
Intitulé	Prestations de spectacles et d'animations diverses pour la Fête de l'été de Fresnes (03/07/2020)
Durée initiale	de la date de notification (23/04/2021) à la fin d'exécution des prestations
Montant du marché	sans montant minimum / montant maximum 93 700,00 € HT (104 999,32 € T.T.C)

N° Marché - Titulaire	N° 21016 - Société AUBRAC-SIGNAL
Intitulé	Fourniture et livraison d'équipements urbains pour le territoire public communal
Durée	1 an à compter de la date de réception de la notification par le titulaire - reconduction tacite 3 fois
Montant du marché	estimé inférieur à 40 000 € H.T sur toute la durée du marché

N° Marché - Titulaire	N° 21009 - Société ELRES (ELIOR)
Intitulé	Fourniture de denrées alimentaires pour confection repas et goûters dans les établissements de la Petite enfance
Durée	1 an à compter du 21/08/2021 - reconduction tacite 3 fois
Montant du marché	Sans montant annuel minimum et sans montant annuel maximum

N° Marché - Titulaire	N° 21010 - Société TITULAIRES MULTIPLES – Accord-cadre multi-attributaires par lot (2 attributaires maximum) (lots 1 à 16)
Intitulé	Fournitures de denrées alimentaires pour la restauration collective (Régie municipale) (19 familles de produits)
Durée	1 an à compter de la date de réception de la notification - reconduction tacite 3 fois (soit jusqu'au 04/10/2025)
Montant du marché	Sans montant annuel minimum et sans montant annuel maximum

N° Marché - Titulaire	N° 21012 - Société LES 3 OURS
Intitulé	Fourniture de mobiliers pour la nouvelle crèche "Frères Lumière"
Durée initiale	du 26/05/2021 jusqu'à l'ouverture (au maxi 31/12/2021)
Montant du marché	estimé inférieur à 40 000 € H.T sur toute la durée du marché

N° Marché - Titulaire	N° 21013 - Société LES 3 OURS
Intitulé	Fourniture de matériels et jeux pour la nouvelle crèche "Frères Lumière"
Durée	du 26/05/2021 jusqu'à l'ouverture (au maxi 31/12/2021)
Montant du marché	estimé inférieur à 40 000 € H.T sur toute la durée du marché

N° Marché - Titulaire	N° 21014 - Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEME IDF
Intitulé	Prestations de maintenance préventive et corrective des alarmes incendie des bâtiments communaux
Durée	Un an à compter du 28/07/2021 - reconduction tacite 2 fois
Montant du marché	Forfaitaire annuel : 10 719,60 € H.T (préventive) et montant annuel maximum : 40 000 € H.T (corrective)

N° Marché - Titulaire	N° 21015 - Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEME IDF
Intitulé	Prestations de maintenance préventive et corrective des systèmes de désenfumage des bâtiments communaux
Durée	Un an à compter du 28/07/2021 - reconduction tacite 2 fois
Montant du marché	Forfaitaire : 4 83,58 € H.T (préventive) et montant annuel maximum : 15 000 € (corrective)

N° Marché - Titulaire	N° 21019 - Société UNION TECHNIQUE DU BATIMENT
Intitulé	Travaux de raccordement au réseau de chaleur et adaptations secondaires / Ecole Les Capucines
Durée	à compter de la date de réception de la notification (21/06/2021) à la date de réception finale des travaux
Montant du marché	268 462 € H.T

N° Marché - Titulaire	N° 21039 - Société NORBA
Intitulé	Remplacement des menuiseries extérieures des façades (Est et Nord) du bâtiment de l'Hôtel de ville
Durée	A compter de la date de notification (02/08/2021) à la date de réception finale des travaux
Montant du marché	59 880 € H.T (tranche 1 ferme) et 10 120 € .(tranche 2 conditionnelle)

N° Marché - Titulaire	N° 21042 - Société STRATIS
Intitulé	Prestations de refonte du site internet de la ville et de ses sites annexes
Durée	Un an à compter de la date de sa notification (03/08/2021) - reconduction tacite 3 fois
Montant du marché	estimé inférieur à 40 000 € H.T (sur la durée totale du marché)

N° Marché - Titulaire	N° 21045 - Société LES PAVEURS DE MONTROUGE
Intitulé	Travaux de création et d'aménagement d'un chemin piétonnier (abords crèche F. Lumière) - Lot 1 - VRD
Durée	du 17/08/2021 à la date de réception finale des travaux
Montant du marché	321 498,75 € H.T (forfaitaire)

N° Marché - Titulaire	N° 21046 – FRANCE ENVIRONNEMENT
Intitulé	Travaux de création et d'aménagement d'un chemin piétonnier (abords crèche F. Lumière) - Lot 2 - Esaces verts
Durée	du 17/08/2021 à la date de réception finale des travaux
Montant du marché	74 053,45 € H.T (forfaitaire)

N° Marché - Titulaire	N° 21050 - Société SODEXO
Intitulé	Assistance technique et fourniture de denrées alimentaires pour la restauration collective (cuisine centrale)
Durée	à compter du 23/08/2021 au 31/12/2021 (terme définitif)
Montant du marché	Sans montant annuel minimum et sans montant annuel maximum

ACTES MODIFICATIFS

N° Marché - Titulaire	N° 19043 - Société AGRO BIO
Intitulé	Réalisation d'analyses bactériologiques et suivi de l'hygiène cuisine
Objet de l'acte modificatif n° 1	Intégration du site Cuisine centrale pour prestations périodiques et complémentaires
Montant	1 776,09 € H.T (prestations périodiques annuelles) 133,68 € H.T valid. DLC et 200 € HT audit hygiène (BPU)

N° Marché - Titulaire	N° 17034 - Société CIPA
Intitulé	Fournitures scolaires et de bureau pour les services municipaux
Objet de l'acte modificatif n° 1	Prolongation de la durée initiale du 02/08/2021 au 31/12/2021
Montant	Sans incidence financière

N° Marché - Titulaire	N° 17040 - Société CIPA
Intitulé de l'acte modificatif n° 1	Fournitures de loisirs artistiques et de créations artistiques pour les services municipaux
Objet de l'acte modificatif	Prolongation de la durée initiale du 02/08/2021 au 31/12/2021
Montant	Sans incidence financière

N° Marché - Titulaire	N° 18040 - Société 5 M SERVICES
Intitulé du marché	Maintenance préventive et corrective des portes, portails, barrières levantes des bâtiments communaux
Objet de l'acte modificatif n° 2	Intégration d'un nouvel équipement pour maintenance : motorisation de la porte piétonne (bibliothèque municipale)
Montant	100,00 € H.T (forfaitaire annuel pour maintenance préventive de ce nouvel équipement)

N° Marché - Titulaire	N° 20017 - Société 5 M SERVICES
Intitulé de l'acte modificatif n° 1	Maintenance préventive et corrective des ascenseurs et monte-charges des bâtiments de la ville
Objet de l'acte modificatif	Augmentation de 50 % du montant annuel HT maximum (10 000 €) pour la maintenance corrective
Montant	5 000,00 H.T

N° Marché - Titulaire	N° 21039 - Société NORBA
Intitulé de l'acte modificatif n° 1	Travaux de remplacement des menuiseries de façade (est et nord) du bâtiment de l'Hôtel de ville
Objet de l'acte modificatif	Modification du montant global initial du marché pour travaux supplémentaires (augmentation de 1%)
Montant	720,00 H.T

N° Marché - Titulaire	N° 20044 - Société CRISTAL HYGIENE
Intitulé de l'acte modificatif n° 1	Lot n° 2 - Fourniture de matériels, consommables et produits spécifiques pour l'entretien (services municipaux et CCAS)
Objet de l'acte modificatif	Services supplémentaires nécessaires au titre des fournitures objet du marché : installation matériels (doseurs)
Montant	2 878,15 € HT (soit + 5,76 % d'augmentation sur le montant global initial HT du marché)
Intitulé de l'acte modificatif n° 2	Lot n° 2 - Fourniture de matériels, consommables et produits spécifiques pour l'entretien (services municipaux et CCAS)
Objet de l'acte modificatif	Services supplémentaires nécessaires au titre des fournitures objet du marché : maintenance des matériels (doseurs)
Montant	2 480,50 € H.T (soit + 4,96 % d'augmentation sur le montant global initial HT du marché).

MARCHÉS DE MOINS DE 40 000 EUROS

Numéro	Date	Service	Objet	Prestataire	Montant	Durée
FC2021-1	8/07/2021	RHP	Nettoyage enzymatique curatif et préventif de toutes les écoles de la ville	Société Onet	13 783,40 € TTC	du 10 au 19 juillet inclus
FC2021-2	20/07/2021	Régie Bâtiment	Remplacement de 2 portes au Centre Thellier	AFMH Komilfo Fresnes	13 972,94 € TTC	x
FC2021-3	3/08/2021	Travaux entreprises	Etanchéité isolation de la toiture terrasse du 43bis, rue Emile Zola	Guy Cartigny	21 615,60 € TTC	3 semaines
FC2021-4	11/08/2021	Travaux entreprises	Mise en sécurité maçonneries 12 Roper	MONTI	6 343,38 € TTC	2 semaines
FC2021-5	11/08/2021	Travaux entreprises	Mise en sécurité électricité 12 Roper	BRUNET	6 205,20 € TTC	2 semaines
FC2021-6	10/09/2021	Régie Bâtiment	outillage complémentaire pour un plombier	Yonnelec	737,17€ TTC pour un équipement	X
FC2021-7	10/09/2021	Régie Bâtiment	outillage complémentaire pour un électricien	Yonnelec	898,38 € TTC pour un équipement	x

La séance est levée le 14 octobre 2021 à 23 heure 20 minutes.

Fresnes, le 15 octobre 2021

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

La Maire,

AFFICHE le

20 OCT 2021



Mani Chavanon
Maire
CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- VILLE DE FRESNES -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2021

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire.

Le nombre de conseiller.ères municipaux.ales en exercice est de 35.

Étaient présent.es :

Mme Marie Chavanon - Maire, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (jusqu'au point 5), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, M. Frédéric Besnier - adjoint.es, Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoèdec, M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (jusqu'au point 5), M. Julien Baillergeau, M. Richard Doms, M. Philippe Vafiadès, M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude (sauf du point 11 au point 15), et M. Cyril Gallon - conseiller.ères.

Étaient représenté.es :

M. Josselin Aubry représenté par Mme Brigitte Gautier-Tironneau à partir du point 6.
Mme Paule Frachon représentée par M. Olivier Guillotin.
M. Mamadou Dramé représenté par Mme Isabelle Dutronc.
Mme Elsa Solvignon représentée par M. Kaddour Métir.
M. Michel Souillac représenté par Mme Cécilia Vala.
M. Christian Caristan représenté M. Régis Oberhauser.
M. Yann Pirolli représenté par M. Frédéric Besnier.
Mme Estelle Leyssenne représentée par M. Julien Baillergeau à partir du point 6.
Mme Laura Youkana représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant.
Mme Muriel Éthève représentée par M. Philippe Vafiadès.
Mme Aurélie Million représentée par M Antoine Madelin.
M. Jean-Jacques Um représenté par M. Cyril Gallon.

Étaient absent.es :

Mme Jessie Claude du point 11 au point 15.

Mme Véla Rodriguez est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1 – VŒU MUNICIPAL POUR DEMANDER LE RETOUR DE L'OFFRE À 100% DES TRANSPORTS GÉRÉS PAR ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

M. Julien Baillergeau demande le vote d'un vœu en urgence.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana (représentée) - **5 voix contre** – M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée) et M. Antoine Madelin - **et 2 abstentions** - M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon – d'approuver l'urgence.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a demandé, **par 29 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana (représentée), M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon - **2 voix contre** – Mme Muriel Éthève (représentée) et M. Philippe Vafiadès - **et 4 abstentions** - M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – un retour de l'offre à 100% des transports gérés par Île-de-France Mobilités.

2 – VŒU PORTANT OPPOSITION AU MÉCANISME QUI PRÉVOIT DE CONFISQUER UNE NOUVELLE FOIS LA PROGRESSION DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal** a émis le vœu, **par 33 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana (représentée), M. Richard Domsps, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon – **et 2 voix contre** – Mme Muriel Éthève (représentée) et M. Philippe Vafiadès – que :

- Le Gouvernement respecte le cadre défini lors du Projet de Loi de Finances 2021 pour la période 2021-2022, à savoir le maintien pour 2022 de l'entièreté de la croissance de la cotisation foncière des entreprises au bénéfice des établissements publics territoriaux ;
- Le Gouvernement retire définitivement l'amendement du Projet de Loi de Finances 2022.

3 – VŒU MUNICIPAL POUR DEMANDER LA MISE EN APPLICATION DE L'ENCADREMENT DES LOYERS

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, **par 30 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana (représentée), M. Richard Domsps, M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon – **2 voix contre** – Mme Muriel Éthève (représentée) et M. Philippe Vafiadès – **et 3 abstentions** - Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, et Mme Jessie Claude -

- Conteste fermement la décision du Gouvernement de ne pas retenir la candidature commune à ce dispositif expérimental portée par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour les communes suivantes : Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine, Orly, Villeneuve-Saint-Georges, Villejuif et Vitry-sur-Seine ;
- Demande au Gouvernement et à Mesdames les Ministres du Logement et de la Cohésion des territoires, un réexamen favorable à la mise en application de l'encadrement des loyers au sein des communes volontaires de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, dont la Ville de Fresnes fait partie.

4 – APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL POUR LES ANNEES SCOLAIRES 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'**unanimité**, d'habiliter Madame la Maire ou son.ssa représentante à signer la convention à laquelle est annexé le projet éducatif territorial de la ville de Fresnes, pour les années scolaires 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024, ainsi que les accords subséquents à intervenir avec les associations et les partenaires en charge des animations, et tout acte annexe à intervenir.

5 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **par 28 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry, Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoède, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne, M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana (représentée) et M. Jean-Jacques Um (représenté) – **6 voix contre** – M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, et Mme Jessie Claude – **et 1 abstention** - M. Cyril Gallon - de donner un avis favorable à l'approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme par le Conseil territorial.

6 – APPROBATION DE LA CONSTITUTION D'UN CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD) SUR LE TERRITOIRE DE FRESNES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, de créer un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) sur le territoire de la commune de Fresnes.

7 – APPROBATION DU BARÈME DE CLASSEMENT DES FAMILLES À COMPTER DE L'ANNÉE 2022

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 30 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoède, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana (représentée), M. Richard Doms, Mme Muriel Éthève (représentée) et M. Philippe Vafiadès – **3 voix contre** – Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – **et 2 abstentions** - M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon – d'approuver le barème de classement des familles à compter de l'année 2022 comme suit :

Ressources mensuelles du foyer après abattements éventuels		Classement des familles dans les tranches du barème									
N° des tranches	Montant par tranches De à	Célibataire	Couple sans enfant	Parent isolé et couple							
				Nombre de personnes à charge							
				1	2	3	4	5	6	7	8
12	Au-delà de 6747,01 €						7	6	5	4	3
11	5 310,01 – 6 747 €		⑦			7	6	5	4	3	2
10	4 193,01 – 5 310 €				7	6	5	4	3	2	1
9	3 314,01 – 4 193 €			7	6	5	4	3	2	1	
8	2 625,01 – 3 314 €		7	6	5	4	3	2	1		
7	2 126,01 – 2 625 €	7	6	5	4	3	2	1			
6	1 699,01 – 2 126 €	6	5	4	3	2	1				
5	1 390,01 - 1 698 €	5	4	3	2	1					
4	1 116,01 - 1 390 €	4	3	2	1			①			
3	938,01 – 1 116 €	3	2	1							
2	782,01 – 938 €	2	1								
1	Inférieur à 782 €	1									

8 – PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte de la présentation du compte rendu de la réunion du 20 octobre 2021 de la commission consultative des services publics locaux.

9 – PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2020 RELATIF AU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE CALORIFIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte du rapport annuel d'activité pour l'exercice 2020 relatif à l'exploitation du service public de production et de distribution d'énergie calorifique de la commune de Fresnes et a émis un avis favorable.

10 – COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNÉRAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE POUR L'EXERCICE 2020

Le **CONSEIL MUNICIPAL** a pris acte de la communication du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne pour l'année 2020.

11 – ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLU.ES EN CHARGE DU SPORT (ANDES)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 31 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau, Mme Laura Youkana (représentée), Mme Muriel Éthève (représentée) M. Philippe Vafiadès, M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon – **2 voix contre** – Mme Aurélie Million (représentée) et M. Antoine Madelin – **et 1 abstention** – M. Richard Domsps – d'approuver l'adhésion de la Ville à l'association nationale des élu.es en charge du sport (ANDES) dont le siège social est situé au 18, avenue Charles de Gaulle à Balma (Haute-Garonne).

12 – APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DE GESTION DU LOCAL SIS 19 RUE HENRI BARBUSSE PAR LA VILLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver le renouvellement de la convention de transfert de gestion du local sis 19, rue Henri Barbusse par la ville de Fresnes au C.C.A.S pour une durée de cinq années, à titre gracieux, à compter du 1^{er} mars 2022.

13 – STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – INSTAURATION ET FIXATION DU TARIF DES REPAS PRIS DANS LES STRUCTURES MUNICIPALES DE LA PETITE ENFANCE PAR LES ASSISTANT.ES MATERNEL.LES DE LA CRÈCHE FAMILIALE, DES ENFANTS QU'ILS-ELLES ACCUEILLEN ET DES STAGIAIRES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver les tarifs des repas pris par les assistant.es maternel.les, les enfants et les stagiaires comme suit :

- Repas des assistant.es maternel.les...4,85 €
- Repas des enfants.....4,23 €
- Repas des stagiaires4,85 €

14 – HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE 2021/2022 ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LA VILLE DE FRESNES PORTANT SUR UN DISPOSITIF D'ACCUEIL DES ÉLÈVES EXCLU.ES TEMPORAIREMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (SESAME)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, **à l'unanimité**, d'habiliter Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer les conventions à venir entre le collège Charcot, le collège Saint Exupéry, le collège Fromond, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Conseil départemental du Val-de-Marne et la ville de Fresnes relative à la mise en place du dispositif d'accueil des élèves exclu.es temporairement de l'établissement scolaire (SESAME) pour les années 2021/2022.

15 – HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE 2021/2022 AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 94 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DES ÉLÈVES EXCLU.ES TEMPORAIREMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (SESAME)

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, d'habiliter Madame la Maire, ou son.sa représentant.e, à signer la convention à venir avec la Ligue de l'enseignement 94 pour la période 2021/2022, relative à l'animation et au suivi du dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement d'établissements scolaires pour les années 2021/2022.

16 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES PROPRES AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'**unanimité**, d'habiliter Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à solliciter le concours financier maximum possible de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain au titre de l'enveloppe prévue pour la transition énergétique pour l'acquisition de six véhicules électriques, de dix vélos électriques en partage et pour l'installation de deux nouvelles bornes de recharges.

17 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES PROPRES AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL DE LA PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** a décidé, à l'**unanimité**, d'autoriser Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à solliciter le concours financier maximum de la Préfecture du Val-de-Marne au titre de la dotation de soutien à l'investissement local concernant l'enveloppe prévue pour la transition énergétique pour l'acquisition de six véhicules électriques, de dix vélos électriques en partage et pour l'installation de deux nouvelles bornes de recharges.

18 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA TOITURE DU GYMNASSE « LA PAIX » AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'autoriser Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à solliciter le concours financier maximum possible de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain au titre de l'enveloppe prévue pour la transition énergétique pour les travaux de rénovation thermique du gymnase de la Paix.

19 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU SIPPAREC AU TITRE DES FONDS « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » ET « RÉNOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX »

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'autoriser Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à solliciter le concours financier maximum possible du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain concernant l'enveloppe prévue pour l'aide à la rénovation thermique des bâtiments communaux et du fonds « transition énergétique » pour la rénovation du bâtiment Mozart.

20 – EXERCICE 2021 – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – DEMANDES D'ADMISSION EN NON-VALEUR

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'admettre en non valeur les créances pour un montant total de 208,91 euros.

21 – EXERCICE 2021 – RESTES À RECOUVRER – CRÉANCES ÉTEINTES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, de mandater des créances d'un.e redevable qui ne peuvent être recouvrées, relatives aux exercices 2016 à 2020, en raison d'une décision juridique extérieure définitive, qui s'élèvent à un montant total de 1 469,62 euros.

22 – EXERCICE 2021 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 27 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana (représentée) – **4 voix contre** – M. Richard Doms, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude – **et 4 abstentions** – Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon – d'approuver la décision modificative n°1 pour l'exercice 2021 telle qu'elle lui est présentée.

23 – EXERCICE 2022 – AUTORISATION PRÉALABLE D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé à l'**unanimité**, d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif pour l'exercice 2022 sur la base des futures affectations présentées pour un montant total de 455 000 €.

24 – EXERCICE 2022 - VERSEMENT D'ACOMPTES DE SUBVENTIONS À CERTAINS ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé à l'**unanimité**, d'approuver le principe du versement d'acomptes de subvention à valoir sur l'exercice 2022 aux organismes et associations sus-désignés dès le mois de janvier 2022 comme suit :

- C.C.A.S	274 000 euros
- Association amicale sportive de Fresnes	44 000 euros
- Maison des jeunes et de la culture	82 500 euros
- Association Vallée aux Renards Animation	55 250 euros
- Amicale du personnel des services municipaux	13 250 euros
- Association Fresnes Service	7 250 euros
- Association Le Coup de pouce – Epicerie sociale	6 750 euros
- Croix-Rouge française	3 250 euros

25 – RÉTROCESSION PAR VALOPHIS HABITAT À LA COMMUNE DES PHASES 1 À 4 DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE DE LA CERISAIE SUD

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé à l'**unanimité**, d'approuver la rétrocession des équipements publics suivants :

- Mail Stéphane Hessel et square public ;
- Rue Louise Bourgeois ;
- Noue du Temps des Cerises ;
- Rue Juliette Drouet ;
- Rue Marcel Duchamp sur les sections situées aux abords des lots B, C, D et K ;
- Aire de jeux de la Cerisaie ;

Et a dit que cet acte se fera selon les modalités suivantes : la signature de l'acte de rétrocession sera assortie d'un engagement de reprise des désordres et malfaçons constatés, les frais annexes à ces acquisitions seront à la charge de la Ville.

26 – DÉNOMINATION DE LA VOIE NOUVELLE SITUÉE A L'ANGLE DE LA RUE DES FOURNIÈRES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé à l'**unanimité**, d'attribuer le nom Gisèle Halimi à la voie nouvelle située à l'angle de la rue des Fournières.

27 – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL DES VOIES RETROCEDÉES DE LA Z.A.C CERISAIE SUD, DU SENTIER DES GLAISES ET DE LA VOIE GISELE HALIMI

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé à l'**unanimité**, de classer dans le domaine public communal : la rue Louise Bourgeois 157,60 mètres linéaires ; la rue Juliette Drouet 214,10 mètres linéaires ; la rue Marcel Duchamp – partiellement réalisée aux abords des lots B, C, D et K 156,60 mètres linéaires, ; le mail Stéphane Hessel 142,10 mètres linéaires ; la noue du Temps des Cerises 128,60 mètres linéaires ; le sentier des Glaises 170 mètres ; le sentier Gisèle Halimi 105 mètres ; soit un total de 1074 mètres linéaires.

28 – MODIFICATION DU LINÉAIRE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé à l'**unanimité**, de fixer le linéaire de voirie communale à 23 308 mètres linéaires.

29 – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉLU. ES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE FRESNES POUR L'EXERCICE 2020

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **par 25 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana (représentée) – **6 voix contre** – M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 4 abstentions** – Mme Paule Frachon (représentée), M. Olivier Guillotin, M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon – d'approuver le rapport des élu.es membres du Conseil d'administration de la société d'économie mixte d'aménagement de Fresnes pour l'exercice 2020.

30 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé **à l'unanimité**, d'approuver la désignation de M. Cyril Gallon en qualité de membre de la commission « Ville dynamique ».

31 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé **par 28 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana (représentée) et M. Jean-Jacques Um (représenté) – **3 voix contre** – Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude - **et 4 abstentions** – M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, et M. Cyril Gallon – d'approuver la modification du règlement intérieur du Conseil municipal.

32 – PERSONNEL COMMUNAL – FIXATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET DES MODALITÉS D'EXERCICE DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé **par 25 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana (représentée) – **et 10 abstentions** – Mme Paule Frachon (représentée), M. Olivier Guillotin, M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin, Mme Jessie Claude, M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon –, de fixer le temps de travail effectif annuel à 1 607 heures, à compter du 1er janvier 2022, avec un cycle de travail hebdomadaire de référence fixé à 37h30 heures par semaine pour un emploi à temps complet, d'arrêter les cycles de travail des services, et de fixer les modalités du jour de solidarité.

33 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, **à l'unanimité**, de modifier le tableau des effectifs Suite aux mouvements de personnels, mobilités et avancement, réduisant le nombre des postes inscrits au tableau des effectifs de 720 à 712.

34 – HABILITATION DONNÉE À MADAME LA MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE MUTUALISÉ D'ASSISTANTE SOCIALE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé, à l'**unanimité**, d'habiliter Madame la Maire, ou son.s.a représentant.e, à signer la convention à venir d'adhésion au service d'assistante sociale pour le personnel de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine sous réserve que les conditions substantielles demeurent inchangées.

35 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE L'HAY-LES-ROSES

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, a décidé **par 32 voix pour** - Mme Marie Chavanon, M. Philippe Pallier, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Kaddour Métir, Mme Annette Perthuis, M. Josselin Aubry (représenté), Mme Rachida Sadane, M. Régis Oberhauser, Mme Paule Frachon (représentée), M. Mamadou Dramé (représenté), Mme Elsa Solvignon (représentée), M. Frédéric Besnier, M. Michel Souillac (représenté), M. Christian Caristan (représenté), Mme Claire Lefèbvre, Mme Brigitte Gautier-Tironneau, M. Philippe Lecomte, Mme Cécilia Vala, Mme Isabelle Dutronc, M. Benoît Legoëdec, M. Yann Pirolli (représenté), M. Olivier Guillotin, Mme Véronique Vela-Rodriguez, Mme Émilie Legros, Mme Estelle Leyssenne (représentée), M. Julien Baillergeau et Mme Laura Youkana (représentée) M. Richard Domsps, Mme Muriel Éthève (représentée), M. Philippe Vafiadès, M. Jean-Jacques Um (représenté) et M. Cyril Gallon – **et 3 abstentions** – Mme Aurélie Million (représentée), M. Antoine Madelin et Mme Jessie Claude –, d'émettre un avis favorable à la modification simplifiée du P.L.U de la commune de l'Hay-les-Roses assorti de la réserve suivante : Les différentes dispositions liées à la hausse de la densification pourront être accompagnée de mesures visant à mieux protéger et développer les espaces de pleine terre.

36 – DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date	N°	Objet	Co-contractant	Montant
6 octobre 2021	2021-235	Avenant au contrat pour la maintenance du logiciel Civil net Finances	Société CIRIL	Redevance annuelle 388,80 € T.T.C
6 octobre 2021	2021-236	Contrat passé pour la maintenance des logiciels - ASSET VIEW SUITE	Société CLARILOG	Redevance annuelle 2 071,20 € T.T.C
13 octobre 2021	2021-237	Approbation de la demande de subvention pour des travaux de réfection de la cuisine de la mini-crèche de la Peupleraie	La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	30 000 € (recettes)
13 octobre 2021	2021-238	Passation d'une convention de résidence afin de préparer son spectacle "Fresnes Comedy Show" du 1er au 4/11/2021	Association URBAN TALENT	x
20 octobre 2021	2021-239	Approbation du contrat d'abonnement aux services TAElys pour la gestion de la dette .	Société TAElys	Redevance annuelle de 5 580 € T.T.C
21 octobre 2021	2021-240	Approbation du contrat pour la maintenance du logiciel PELEHAS	Agence Française Informatique	Redevance annuelle de 7 638,93 € T.T.C
21 octobre 2021	2021-241	Convention passée avec la bibliothèque pour le prêt gratuit de l'exposition "Rosie" du 1/10/2021 au 22/10/2021	Département du Val-de-Marne	x
21 octobre 2021	2021-242	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 20, rue du professeur Einstein	x	x
21 octobre 2021	2021-243	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 41, avenue de la Liberté	x	x
21 octobre 2021	2021-244	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 13, avenue Jean-Pierre	x	x
21 octobre 2021	2021-245	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un garage sis 25-29 rue Henri Barbusse	x	x
22 octobre 2021	2021-246	Mise à disposition du gymnase Charcot du 19/11/2021 au 22/11/2021 afin d'organiser une battle de danse Hip-hop	Association Urban Talent	x

25 octobre 2021	2021-247	Approbation du contrat passé avec la Ville pour la maintenance du système d'identification des documents par radiofréquence de la bibliothèque du 1/01/2022 au 31/12/2022	Société NEDAP	Redevance annuelle 2 661,60 € T.T.C
25 octobre 2021	2021-248	Approbation du contrat passé avec la Ville pour la maintenance du logiciel MUNICIPAL du 1/01/2022 au 31/12/2022	Société LOGITUD SOLUTIONS	1 266 € T.T.C
26 octobre 2021	2021-249	Approbation du contrat passé avec la Ville pour un service de maintenance sur les logiciels ATLANT et ELIPSE du 1/01/2022 au 31/12/2022	Société LOGETEL	3 336 € T.T.C
29 octobre 2021	2021-250	Mise à disposition du local situé 3-5, rue Julien Chaillioux afin de disposer d'un espace de stockage temporaire supplémentaire	Association le Coup de Pouce	x
28 octobre 2021	2021-251	Avenant n°1 au contrat de cession de Suzette Project du 20/07/2021 qui sera diffusé le 27/01/2022 et le 28/01/2022 au théâtre de la Grange Dimière	Association DADDY COMPAGNIE	5 263, 93 €
28 octobre 2021	2021-252	Approbation du contrat passé avec la Commune pour l'affichage des spectacles de la Grange Dimière et le dépôt des plaquettes de saison	Société OLIVIER GARNIER	x
28 octobre 2021	2021-253	Avenant n°1 à la convention de résidence du spectacle qui sera diffusé le 27/11/2021 à la bibliothèque	La Palpitante Compagnie	x
28 octobre 2021	2021-254	Mise à disposition de dépendances du domaine public afin de disposer d'une salle au sein du centre de loisirs "Le Stade Sud" pour organiser des activités d'éveils artistiques et moteurs des tout-petits les vendredis de 9h30 à 12h00	Association Un Enfant dans la Ville	x
28 octobre 2021	2021-255	Mise à disposition de dépendances du domaine public routier afin de procéder à la réalisation des travaux de construction sur des parcelles situées avenue de la Division Leclerc du 5/11/2021 au 30/07/2023	Bouygues bâtiment Ile-de-France Habitat social	Redevance forfaitaire de 77 490 € (recettes)
5 novembre 2021	2021-256	Mise à disposition d'œuvres originales afin d'organiser une exposition au sein du service municipal de l'Espace d'Art Chaillioux intitulé "L'être hybride" du 13/11/2021 au 18/12/2021	Wil Green, Ariane Kùhl, Michel Monteaux, JP Racca-Vammerisse, Emmanuelle Renard, Arnaud Schmeltz	150€/ artistes majoré de 60 € pour le transport concernant certaines œuvres
5 novembre 2021	2021-257	Contrat relatif à une mission d'assistance juridique pour l'accompagnement de la Ville dans la dissolution de la société SOFRECHAL	Cabinet CPS Avocats et Associés	19 200 € T.T.C.
5 novembre 2021	2021-258	Abonnement de la commune à la base de données juridiques et portail d'information juridique Lexis360 public	Lexis Nexis	8 726,40 € T.T.C.
23 novembre 2021	2021-259	Approbation de la mise à disposition du terrain n°2 du stade Gaston Roussel afin d'organiser des activités sportives pour l'année scolaire 2021-2022	Association Arc-en-Ciel	x
15 novembre 2021	2021-260	Approbation de la mise à disposition des gymnases de la paix, Pasteur et Saint-Exupéry afin d'organiser des activités sportives durant l'année 2021-2022	Association Boxe Olympique	x
15 novembre 2021	2021-261	Approbation de la mise à disposition du gymnase Pasteur afin d'organiser des activités sportives durant l'année 2021-2022	Association Yoga Fresnes	x
15 novembre 2021	2021-262	Approbation de la mise à disposition du gymnase Pasteur afin d'organiser des activités sportives durant l'année 2021-2022	Association TIME FOR IT	X
15 novembre 2021	2021-263	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et une cave sise 5, rue du Coteau	x	x

15 novembre 2021	2021-264	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et une cave sise 139, rue Emile Zola	x	x
15 novembre 2021	2021-265	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 7, rue Emile Zola	x	x
15 novembre 2021	2021-266	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 24 avenue du 8 mai 1945	x	x
15 novembre 2021	2021-267	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 34, rue Yvon	x	x
15 novembre 2021	2021-268	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 1, rue de Montjean	x	x
19 novembre 2021	2021-269	Approbation de la mise à disposition du théâtre de la Grange Dimière afin d'organiser un débat dans le cadre des Journées Nationales des Prisons le 23 novembre 2021 de 18h30 à 23h00	Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP)	x
22 novembre 2021	2021-270	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un emplacement de voiture sis 12 à 16 rue Maurice Ténine	x	x
22 novembre 2021	2021-271	Renonciation au droit de préemption urbain sur un appartement et un emplacement de voiture sis 1, rue Jean Moulin	x	x
22 novembre 2021	2021-272	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 10, rue de Verdun	x	x
22 novembre 2021	2021-273	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 7, rue de la Source	x	x
22 novembre 2021	2021-274	Renonciation au droit de préemption urbain sur un pavillon sis 7, rue Jules Guesde	x	x
23 novembre 2021	2021-275	Approbation du contrat de maintenance pour l'application interne Indeline pour une durée d'un an	Société CEGAPE	8 160 € T.T.C
23 novembre 2021	2021-276	Approbation du contrat de cession du spectacle "Jean-Claude dans le ventre de son fils" qui sera diffusé le 16 décembre 2021 à la Grange Dimière	Association " le grand colossal théâtre"	3 155 € T.T.C

23 – MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS PAR LA MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Marché - Titulaire	N° 21006 - Société NEDROMA
Intitulé	Mise à disposition de cars avec chauffeur(s) pour les services municipaux et le C.C.A.S. de FRESNES
Durée	1 an - reconduction tacite 2 fois par période de 12 mois
Montant du marché	Estimé inférieur à 40 000 euros H.T sur la durée totale du marché (soit 3 années)

N° Marché - Titulaire	N° 21016 - Société AUBRAC - SIGNAL
Intitulé	Fourniture d'équipements urbains pour la ville de FRESNES
Durée	1 an - reconduction tacite 3 fois par période de 12 mois
Montant du marché	Estimé à 9 872,97 H.T sur la durée totale du marché (soit 4 années)

N° Marché - Titulaire	N° 21056 - Société CITEXIA
Intitulé	Mission d'accompagnement de la collectivité pour réforme de la politique tarifaire (induisant tarifs individualisés)
Durée initiale	de la date de notification (09/11/2021) à la fin du 1er trimestre 2022
Montant du marché	Estimé à 28 840 H.T. à compter de la date de notification à la réception de l'étude au maximum au 31 mars 2022

ACTES MODIFICATIFS

N° Marché - Titulaire	N° 21004 - Société FROID BORNET
Intitulé	Réaménagement de la cuisine de la crèche Peupleraie
Objet de l'acte modificatif n° 1	Prolongation de la durée initiale du marché (notifié le 26/04/2021) au 29/10/2021
Montant	Sans incidence financière

MARCHÉS DE MOINS DE 40 000 H.T. EUROS

Numéro	Date	Service	Objet	Prestataire	Montant	Durée
FC2021-8	24/09/2021	CILD	Poursuite parcours de la mémoire. Prestation graphique	La Graphisterie (à l'œuvre)	Pour 8 panneaux 2 640 € TTC	Durée globale du projet
FC2021-9	24/09/2021	CILD	Poursuite parcours de la mémoire. Fourniture des panneaux	Empreinte	12 138 € TTC	Durée globale du projet
FC2021-10	4/10/2021	Travaux entreprises	Remplacement des tôles translucides de toiture et refixation des tôles de bardage sur le tennis couvert	CEBAT	66 423,60 € TTC (Exception COVID travaux - 100 000 euros)	2 mois
FC2021-11	20/10/2021	RH	Publication d'annonces	emploipublic pack média	9 348 € TTC	10 annonces
FC2021-12	20/10/2021	Cadre de vie	Achat d'une tondeuse frontale avec cabine pour service des stades	CHOUFFOT	42 600 € TTC	X
FC2021-13	28/10/2021	Travaux entreprises	Réfection de la couverture du bâtiment AIFP	PEDUZZI	6 504 € TTC	X
FC2021-14	20/10/2021	Garage	Révision des 7 000 heures de la balayeuse City Cat 057	BUCHER	18 316,57 € TTC	3 semaines

La séance est levée le 10 décembre 2021 à 00 heures et 23 minutes.

Fresnes, le 13 décembre 2021

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales

La Maire,

Marie CHAVANON

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun (43, rue du Général de Gaulle, 77000 Melun) dans un délai de deux mois à compter de leur publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;*
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.*